

*Bibliothèque de la*

# MÉMOIRES

DE LA

COMMISSION DÉPARTEMENTALE

DES

MONUMENTS HISTORIQUES

DU PAS-DE-CALAIS

---

TOME II<sup>E</sup> — I<sup>RE</sup> LIVRAISON

---

ARRAS

IMPRIMERIE MODERNE

7, Place du Wetz-d'Amain, 7

—  
1899



# NOTES

SUR

## QUELQUES CLOCHES ANCIENNES

DE PICARDIE ET D'ARTOIS

---

**L'**ARRONDISSEMENT de Montreuil et les cantons voisins renferment encore, malgré le ravage des guerres anciennes et les continuelles injures du temps, un certain nombre de cloches des XV<sup>e</sup>, XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles. Il m'a paru intéressant, au cours de mes promenades archéologiques, de tenter l'ascension, maintes fois périlleuse, de nos vieux clochers et de nos campenards à ciel ouvert, pour relever les inscriptions de ces antiques monuments de bronze; il m'a semblé que les recherches d'histoire et de généalogie, auxquelles pourraient donner lieu ces épigraphes, seraient loin de manquer d'attrait pour les chercheurs. Plus d'un point controversé de l'histoire du pays se trouve élucidé, plus d'un problème résolu par ces témoins séculaires, d'une autorité irrécusable.

Ce petit travail servira, en outre, de préface à l'Épigraphie de l'arrondissement de Montreuil, que la Commission départementale doit publier prochainement. Si quelques-unes des cloches qu'il relate sont situées hors des limites de cette circonscription administrative, j'espère qu'on ne m'en saura pas mauvais gré (1).

(1) J'écarte de ce travail les cloches des villes de Montreuil et d'Hesdin, qui méritent les honneurs d'une notice spéciale.

I.

La plus ancienne cloche de la région était celle de Grigny (1), datée de 1442, aujourd'hui déposée au Musée de Douay. Elle provenait de l'abbaye de Saint-Josse-sur-Mer et portait l'effigie du saint prince-ermite avec le nom et les armes de Nicolas de Fosseux, abbé du monastère. Je ne m'attarderai pas au chapitre de cette cloche, car M. Preux lui a consacré une étude détaillée et très curieuse dans le *Bulletin* de la Société des Antiquaires de la Morinie, 3<sup>e</sup> livraison de 1875 (2). Je me bornerai à reproduire, d'après ce savant auteur, l'inscription en caractères gothiques :

LĀ. M.CCCC. ET XLII. FIRĒT N. DE FOSSEUX  
ABBE ET COVVĒT DE CHEĒS ET LEVA Y. DE  
FAQUEB'GUE MARG'TE DE VRECBOS SE FĒ.

Et plus bas : D. JEHAN LE GRANT D. MIKULE DE  
SAINS.

C'est-à-dire :

L'an 1442 (me) firent Nicolas de Fosseux abbé et couvent de chéens (céans) et (me) leva Y. de Fauquembergue (3) (et) Marguerite de Vrecbos (Verchocq) sa femme. — D. Jehan Le Grand et D. Mikule de Sains.

Ces deux derniers noms me semblent être, non ceux des fondateurs, mais ceux de deux moines de l'abbaye, le prieur et le sous-prieur sans doute.

(1) Canton du Parcq, arrondissement de Saint-Pol.

(2) T. v, p. 452 et suivantes. — Je renvoie à cet article de M. Preux, plein de recherches érudites et d'inductions judicieuses, vrai modèle du genre.

(3) Jehan de Fauquembergue est mayeur de Montreuil en 1377-78, 1389-90 (5<sup>e</sup> mairie), 1393-1394 (6<sup>e</sup> mairie), échevin en 1381. Michel de Fauquembergue est échevin en 1360-61, 1361-62, 1376-77, 1381, mayeur en 1378-79 (2<sup>e</sup> mairie) et en 1418-19. (Est-ce le même ?) Autre Jehan, échevin en 1418-19 (G. DE LHOMEL, *le Livre d'or de la ville de Montreuil*, 2<sup>e</sup> partie, pp. 8, 9, 10, 11, 146, 147.) — Ector de Verchocq, échevin en 1435-36. (*Ibid.*, p. 148.) — Jean de Fauquembergue, bailli de Beaurain en 1380. (*Cartul. de Saint-André* ; E. DE ROSNY, *Rech. généal.*, II, p. 544.) — Le même, bourgeois de Montreuil 1364, 1378 ; et Marie sa femme 1361 ; il est député de la ville de Montreuil à l'assemblée des villes marchandes à Rouen en 1392. — Le 26 janvier 1370, Michel, Guillaume et Jacques de Fauquembergue, frères, bourgeois et estagiers de Montreuil. (*Cartul. de Montreuil*, ff. 63, 91, 102, 124 et 127 verso.)

II.

Après celle-là, la cloche la plus ancienne de tout le pays est celle de Quilen (1), dont voici l'inscription telle que je l'ai lue (2) :

† EN LAN DE GRASE M CCCC ET XLIII ME LEVA  
LEVRENCHÉ LE CARONNESSE Z JEHENNE PE-  
VIONNE (3).

En bon français, cela veut dire qu'en 1443, cette cloche eut pour marraines Laurence Le Caron et Jeanne Pevion. Il n'y eut pas de parrain, doit-on croire. Le terme : *me leva* signifie : *fut parrain* ou *marraine* ; on retrouve cette expression sur un grand nombre de cloches de cette époque, notamment sur celle de Grigny, citée ci-dessus.

Quant à la forme : *le Caronnesse* et *Pevionne*, chacun y reconnaîtra le féminin des noms de famille : *le Caron* et *Pevion* ou *Peuvion*, noms anciens dans le pays (4).

Cette cloche donne l'*ut dièze* et ne mesure que 0<sup>m</sup>67 de diamètre. Elle n'a d'autre ornementation que deux filets au-dessus de l'inscription, deux autres au-dessous, et un au bourrelet.

III.

Le clocher d'Écuire (5) renferme une cloche également du XV<sup>e</sup> siècle ; d'un volume un peu plus considérable que la

(1) Canton d'Hucqueliers.

(2) Cette inscription a été publiée par M. le B<sup>on</sup> de Calonne, dans le *Dictionnaire historique du Pas-de-Calais*, Montreuil, p. 298.

(3) Et non *Jehenne Pemonne*, encore moins *Jeanne me nomme*, prétendue rectification que l'on a proposée à tort.

(4) 1568, Jehan Puvion, laboureur à Enquin ; Gilles, Jehenne et Adrienne Puvion ses enfants. (Minutes de Courtrect, notaire à Montreuil). — Vers 1560, feu Michel Puvion, décédé à Quilen, père de Marie Puvion, femme d'Adrien Maisnart, et de Marguerite Puvion, demeurant à Coupelles et à Senlis ; Jehan Puvion, Robert Puvion, tous possessionnés à Quilen ; Robinet Caron, Jacqueline Caron, id. (Minutes Malingre, id.).

(5) Canton de Montreuil.

précédente, elle mesure de diamètre 0,80. On y voit figurés en relief, à la partie supérieure : une Vierge-Mère assise dans une arcade redentée, entre un cerf ailé, lancé au galop, et sainte Barbe avec sa tour fortifiée ; trois coquilles pèlerines accompagnent ces sujets.

Chacune des deux lignes de l'inscription est précédée d'un arbre qui paraît être un chêne. Au commencement de la seconde, on voit deux médaillons quadrilobés renfermant soit des oiseaux, soit des animaux ailés, plus ou moins apocalyptiques. Entre les deux médaillons, dans un dais gothique, trône saint Jacques le Majeur : IACOB', accosté de deux coquilles.

Voici l'inscription, en minuscule gothique :

IAI NON MARIE LAN MIL CCCC III<sup>XX</sup> & XVII  
I DE WAUDRICOURT SR. DOFFEU  
F. BONNEEAUE ET G. TELIER MARGLISIERS DE  
S. IACQUE EN MONSTROEUL.

Qu'est-ce que J. de Waudricourt ? Cette famille, originaire du Vimeu et éteinte au XIX<sup>e</sup> siècle, portait de gueules à l'orle d'argent ; le *Nobiliaire du Ponthieu* (1), du Marquis de Belleval, donne la généalogie de cette maison. Mais quel peut être le J. de Waudricourt qui vivait en 1498 ? La généalogie de M. de Belleval nous donne le nom de Josse de Vaudricourt, écuyer, seigneur dudit lieu et de Nampont, allié à Marie de Biencourt, dame d'Arry et de Mayoc, dont un fils, Adrien de Vaudricourt, qui se maria en 1483. C'est bien le même Josse qui est cité en 1469 comme homme d'armes des ordonnances sous le comte de Saint-Pol (2) ; en 1473, comme frère et héritier de Marie de Waudricourt (3), il paye relief du fief de Westrehove, et Marie de Biencourt, veuve dudit Josse, en paye plus tard relief

(1) 2<sup>e</sup> édition, p. 894 à 899.

(2) E. DE ROSNY, *Recherches généalogiques*, t. III, p. 1481.

(3) Fille de Marie de Le Cauchie, dame de Westrehove, à Surques. — Et femme d'Antoine de Saint-Lau, écuyer.

comme tutrice de Mariette de Waudricourt, sa fille (1). C'est encore le même Josse qui, en 1477, est seigneur d'Espy-lez-Airon (2), seigneurie qui, ainsi que celle de Nampont, paraît lui avoir été apportée par sa femme. Mais jamais on ne le voit qualifié seigneur d'Offeu.

Je trouve, d'ailleurs, Jean de Vaudricourt, seigneur d'Offeu en 1524 (3). Et je sais que ce Jean fut père d'Antoinette, alliée à Claude de Vendosme, sieur de Ligny, dont la fille porta la seigneurie d'Offeu en mariage à M<sup>r</sup> de Créquy-Hesmont (4). Les dates ne sont point discordantes, mais il reste à expliquer comment et pourquoi Jean aurait été parrain d'une cloche à Montreuil, où il ne paraît pas avoir eu d'intérêts, tandis que son cousin Josse possédait de belles seigneuries dans nos environs immédiats. *Adhuc sub judice lis est.*

Le fief d'Offeu est sis en Vimeu, près de Waudricourt et de Saint-Blimont.

Le marguillier F. Bonne-eaue appartenait à une vieille famille bourgeoise de Montreuil. Je relève : Ève Boine Aive ou Bonne Eau, demeurant à Abbéville en 1309 (5). — Après 1538, Michel Boineawe, dem<sup>t</sup> à *Inghessent*, Inxent. (Fragment d'un compte de la cathédrale de Théroouanne. — Notes de M. Deseille.) — 1547-48. Feu Pierre Bonniauue dict Rivet. (*Comptes des Argentiers de Montreuil*. Extraits du chanoine Poulter, p. 10. — Bibl. de M. Quenson de la Hennerie.) — 13 juin 1554. Robert Bonaieue, manouvrier, et Hugues Bonaieue son frère, aussy manouvrier; Marguerite Bonaieue, vefve de feu Mathias Ricouard, en son vivant chirurgien, tous demeurantz en ceste ville et banlieue; leur neveu Jehan Bonaieue, etc. (*Minutes Malingre*.) — 14 juillet 1554. Lad. Marguerite Bonnehaieue, veuve de feu Mathias Ricouart, se remarie à Olivier Ducrocq, bour-

(1) E. DE ROSNY, *ibid.* — *Terrier de Tournebem*.

(2) Cueilloir de l'Hôtel-Dieu de Montreuil, folio 112. — Arch. hospital. de Montreuil.

(3) M<sup>is</sup> DE BELLEVAL, *les Fiefs et les Seigneuries du Pontbieu et du Vimeu*, p. 250.

(4) E. DE ROSNY, *op. cit.*, p. 1087.

(5) Cartulaire du Ponthieu. — E. DE ROSNY, *ibid.*, t. 1, p. 200.

geois et m<sup>d</sup> au bourg de Boulogne; elle est assistée de son fils et de sa fille. (*Id.*) — 27 juillet 1554. Loïs Boileau, m<sup>d</sup> à Montreuil, Jacqueline Picavet sa femme, auparavant vefve de Pierre Bonneau, dem<sup>t</sup> à Montreuil; Guilbert Bonneau, filz second dud. feu et d'icelle Picavet, se marie à Ysabeau d'Acquembronne. (*Id.*) — 16 mai 1583. Jenne Boingneau, mère de Thomas Cornuel, de Buire-les-Secques. (*Minutes Postel et Allain.*)

Enfin, l'on remarquera que la cloche provient de l'église Saint-Jacques en Montreuil. Cette vieille église subsiste encore sur la place du même nom (dite autrefois le Martroy), en face de la Guihalle; mais elle n'est plus livrée au culte depuis la Révolution; on en a fait une brasserie, puis on l'a complètement abandonnée. Ce petit édifice, qui date de 1576 — les marchés passés pour sa construction existent dans les minutes de l'étude Plesse, — n'offre d'ailleurs aucun intérêt. La nef était éclairée par quatre fenêtres en tiers-point, le chœur par deux. La longueur totale n'est que de 12 mètres, la largeur de 6; il n'y a jamais eu de voûte. On s'explique les petites dimensions de cette église, quand l'on sait que, par suite du rétrécissement de l'enceinte de Montreuil, la juridiction paroissiale de Saint-Jacques ne s'étendait plus en 1789 que sur 20 feux *intra muros*. Le curé avait à desservir en outre la paroisse de Campigneulles-les-Petites, à trois quarts de lieue de Montreuil.

Provisoirement conservée en qualité d'oratoire, en 1791, lors de la suppression des anciennes paroisses de Montreuil, l'église Saint-Jacques fut fermée en 1793. Est-ce alors que sa cloche fut transportée à Écuire?

#### IV.

Notons ensuite la cloche d'Avesne-lez-Herly (1), aussi

(1) Canton d'Hucqueliers. — L'église d'Avesne possédait jusqu'en ces dernières années une superbe croix processionnelle revêtue d'émaux limousins du XIII<sup>e</sup> siècle; elle l'a brocantée pour la somme de 150 francs !

fort petite (diamètre 0<sup>m</sup>60). Elle porte deux écussons :

1° A trois pals et à l'écu sur le tout, chargé d'une aigle à une seule tête.

2° Parti : à dextre écartelé 1) d'hermines ; 2) à une fasce ; 3) au lion ; 4) parti : a) à 3 lions léopardés superposés ; b) à une aigle. A senestre, écartelé, 1 et 4) à une fleur de lys et une bordure componée ; 2 et 3) parti : a) 3 bandes ; b) un lion. Sur le tout, écusson parti 1) au lion ; 2) à l'aigle à 2 têtes.

En outre, un beau médaillon rond, très orné, contient une Vierge-Mère adextrée, chose singulière, d'un petit crucifix.

L'inscription en langue flamande est ainsi conçue (capitales gothiques) :

† MARIA ES MI DEN NAEM GHEGOTEN INT IAER  
M CCCCC.

Marie est mon nom. — Fondue en l'an 1500 (1).

Cette cloche doit être du nombre de celles que les partis ennemis enlevaient, pendant les guerres, dans les villages conquis et ravagés, pour en faire don ou vente aux églises de leur propre pays. La garnison française du château d'Hucqueliers, peut-être, enleva la cloche qui nous occupe dans

(1) Le savant et regretté président du Comité flamand de France, M. Alexandre Bonvarlet, à qui j'avais soumis l'inscription de la cloche d'Avesne, m'écrivait le 11 avril 1892 : « Dans votre lecture du texte, il y a une erreur indubitable ; au lieu de *Maria es mi den naem*, il y a nécessairement *minen*, mon ; *mi den* n'a et ne saurait avoir aucun sens. Votre communication et la description de l'un des blasons que porte la cloche est réellement très intéressante, et je vous en sais infiniment gré. Peut-être, dans une circonstance plus favorable, et à l'aide d'une lumière, aurez-vous la chance de pouvoir reconnaître le second blason. (Je n'avais pu le lire, lors de ma première ascension, à cause de l'obscurité du lieu). Le premier ne ressemble à aucun de ceux que je connais, et la connaissance du second permettrait peut-être de rechercher utilement la famille à laquelle appartient le premier. Si la cloche ne provient pas d'ailleurs, il doit être assez facile, ce me semble, de savoir quels étaient, en 1500, les seigneurs d'Avesne-les-Herly. Les ouvrages de M. de Rosny ne disent-ils rien à cet égard ? Ces blasons sont probablement, surtout s'ils sont accolés ou conjugués, ceux du seigneur d'Avesnes et de sa femme ; s'ils sont éloignés l'un de l'autre, les hypothèses deviennent assez nombreuses, et je renonce à les esquisser ». — Les écus ne sont pas accolés, mais au contraire placés en des endroits très éloignés l'un de l'autre. Quant à la légende, elle porte bien *mi den naem*, ainsi que je l'ai vérifié.

Les seigneurs d'Avesne en 1500 étaient les Monchy-Mont-Cavrel. (Armes : de gueules à 3 maillets d'or.)



une église de Flandre, et la vendit ou la donna à la paroisse d'Avesne. Le même fait a été signalé à Lottinghem, qui possède la cloche (1583) de Saint-Folkin en Langle (1).

## V.

Dans le campanile de l'école de Cavron-Saint-Martin (2), sonne une clochette portant ces mots :

MATHEVS EST NOMEN M CCCCC VIII.

Cette cloche, une des plus vieilles du pays, se trouvait jadis placée dans une petite chapelle sous le vocable de Saint-Martin (3). Elle ne doit pas avoir été fondue pour Cavron, ni pour aucune autre église du pays. Le culte de saint Matthieu est peu répandu dans nos régions, et aucune église ne lui est dédiée dans le diocèse actuel d'Arras.

(2) Canton d'Hesdin.

## VI.

La cloche de Planques (4) a été l'objet d'une étude de M. le baron de Calonne dans le *Bulletin de la Commission* (5). Voici l'inscription, telle que je l'ai lue à mon tour après avoir failli cent fois me rompre le cou dans l'ascension du campanard le plus malaisé qui soit :

† LAN MIL V<sup>o</sup> ET X ME LEVA MONS<sup>r</sup> IEH. DE  
CREQUY ET MADAME MARIE DANBOISE SA FÈME  
DAME DE CREQUY CONTESSE DOUARIERE DE  
BRAINE ET DE

† ROUSSY. ARMES DE FEUE FRANCHOISE DE  
REUBENPRE P<sup>m</sup>IERE FÈME DUDIT S<sup>r</sup> DE CREQUY.

(1) Abbé Haigneré, *Dict. hist. du P.-d.-C.*, Boulogne, t. II, p. 403.

(3) Communication de M. Delwaulle, de Cavron.

(4) Canton de Fruges.

(5) Tome III, p. 247 (1873). Le chanoine Robitaille (*Dict. hist. du P.-de-C.*, Montreuil, p. 168) donne une lecture très fautive de cette inscription, qu'il date, à tort, de 1505.

Au-dessous du commencement de l'inscription sont trois écussons posés en triangle :

1° Créquy : d'or au créquier de gueules.

2° Écu en losange : mi-parti Rubempré : d'argent à 3 jumelles de gueules, à l'écusson en abîme de....; et parti Créquy.

3° Écu en losange : mi-parti d'Amboise : pallé d'or et de gueules de six pièces ; et parti Créquy.

Il est à remarquer que sur ces deux derniers écus, l'ordre des partitions est interverti, et que les armes de Créquy, qui étant celles du mari devraient occuper la dextre, se trouvent à senestre.

La cloche est une des plus belles et des plus fortes du pays. Pour les notes biographiques concernant les illustres personnages dont le nom est fondu sur son airain, je ne puis que renvoyer à la notice précitée de M. de Calonne.

## VII.

La cloche de Zoteux (1) n'a que quatre ans de moins que celle de Planques, mais elle est peu intéressante. Une croix fleurdelysée, accompagnée des images du Bon Pasteur, de la Vierge et de saint Christophe, marque le commencement de l'inscription, qui est en une seule ligne. La voici :

JE · FUS · FAITE · LAN · MIL · CCCCC · ET · XIII ·  
ET · MON · DONNE · A · NOM · PERRINE.

Saint Pierre est le patron de l'église, ce qui explique le choix de ce nom.

## VIII.

J'ai vu en 1891, déposée à terre dans le croisillon de gauche de l'église de Baincthun (2), une vieille cloche qui provient, dit-on, de Questingham, ancienne église annexée à

(1) Canton d'Hucqueliers.

(2) Canton et arrondissement de Boulogne.

celle de Baincthun et aujourd'hui disparue (1). Elle m'a paru intéressante. Le bélier lui-même, avec sa quadruple attache, n'a pas une forme commune. En haut de la cloche règne un cordon de quatre feuilles, puis l'inscription en une seule ligne. Tout en bas de la cloche, au bourrelet, trois filets ; voilà toute l'ornementation.

L'inscription, formant quatre vers rimés, est ainsi conçue, (minuscule gothique) en une seule ligne :

OMAER ES MIJNE NAME SIIT MOET GOD ZIIN  
BEKAME IC WAS GHEGHOETE INT IAER ONS  
HEERE XV<sup>c</sup>XV.

Voici les observations de M. Alexandre Bonvarlet sur ce texte :

« La légende me paraît avoir, en un endroit, été inexactement transcrite. Il y a là un mot *fut* qui ne s'explique pas bien ; peut-être, au lieu de *fut*, faut-il lire *siit*, et même *sii* ou *siië*, avec une *s*, et encore est-ce assez douteux. Dans tous les cas, il y aurait probablement deux *i* et non un *u*, ce qui est aussi à retrouver dans *ziin* (et non *zun*). Voici la traduction que je propose : « Omer est mon nom ; elle (?) doit être agréable à Dieu ; j'ai été fondue en l'an de Notre-Seigneur XV<sup>c</sup>XV (1515). »

Séparant le commencement et la fin de l'inscription, se trouve l'empreinte, malheureusement bien mauvaise, d'une petite enseigne de pèlerinage. Elle est de forme carrée ; à l'intérieur s'inscrit un cercle ; dans les quatre écoinçons sont quatre fleurs de marguerite. Le cercle comprend d'abord, entre deux filets, une légende française en lettres gothiques : NOSTRE DAME DE B..... Manquent deux mots, formant à peu près la moitié de la légende ; le premier semble être *Bonne* ou *Belle*, mais ce n'est certainement pas Boulogne, comme je l'avais d'abord espéré. — Dans le champ, une

(1) Cette cloche est mentionnée sommairement par le chanoine Haigneré dans le *Dict. hist. du P.-de-C.*, Boulogne, t. II, p. 3. — Publiée *Épigr. P.-de-C.*, t. III, p. 77. Le mot *siit* y est lu *lut*, et précédé de *miine*.

Vierge-Mère assise, couronnée ; les détails sont peu distincts, mais ce petit objet me paraît d'une grande finesse et perfection.

« L'inscription de la cloche de Baincthun est très intéressante », m'écrit M. Bonvarlet. « Est-il bien certain que la cloche ait été fondue pour cette paroisse, et que, même si celle-ci, ce que j'ignore, eût pour patron saint Omer (1), elle n'ait pas été enlevée, lors des guerres des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, à quelque paroisse flamande placée sous la même invocation ? Un des soucis les plus habituels des envahisseurs était, aussitôt leur entrée dans le pays, de descendre les cloches, et soit de les briser, soit de les expédier chez eux. Je pose cette question sans chercher à la résoudre, sachant d'une part que, fréquemment, les envahis rachetaient à prix d'argent les cloches qu'on voulait leur ravir, et de l'autre que des cloches à légende flamande se trouvent jusqu'en Guyenne, aux environs de Bordeaux ; preuve évidente que nos fondeurs, partout si réputés, savaient se transporter au loin.

« Questingham a dû avoir pour seigneur, au siècle passé, un Dunkerquois, assez drôle de personnage du nom de Marcadé. »

## IX.

A Saint-Firmin de Berthaucourt (2), la forte tour, plusieurs fois foudroyée et à demi-ruinée, qui se dresse à l'occident de l'église, contient une belle cloche gothique, dont le poids entraînera quelque jour sa mauvaise charpente. Cette cloche est ornée à la base de trois filets ; on y remarque une croix haussée, à trois gradins, entièrement couverte de rinceaux gracieux ; à la partie haute, deux médaillons carrés représentent, l'un : le Christ en croix entre la Vierge et saint

(1) Le patron de Questingham était bien effectivement Saint-Omer. (Arch. P.-de-C., G. 31, folio 8.)

(2) Hameau du Crotoy, canton de Rue (Somme).

Jean ; l'autre : la Vierge-Mère accostée d'une grande fleur de lys.

Voici l'inscription, en minuscule gothique :

† DAM IACQUES BROQUET PRIEUR DE FORE-  
MONTIER CURE DE CHIENS MA DONĒ A NON MA-  
RIE LAN MIL V<sup>cc</sup> ET XIX FRANCHOIS DE MŌFORT  
NOUS

A FAIT.

Cette cloche semble donc provenir de l'abbaye de Forest-  
montier. Le prieur Dom Jacques Broquet est cité dans un  
inventaire du temps : « Aultre lettre donnée de Jacques  
Blocquet, prieur de l'église et abbeye de Foresmontier, 15  
febvrier 1517 » (1).

Il faut noter aussi le nom du fondateur François de Mont-  
fort.

## X.

La cloche de Boubers-lez-Hesmon (2) mesure de diamètre  
0<sup>m</sup>90.

Au-dessous du commencement de l'inscription, un petit  
médaillon représente le Christ en croix entre la Vierge et  
saint Jean ; la tête d'Adam est au pied du calvaire. En-des-  
sous encore, une grande croix couverte de rinceaux de feuil-  
lage, du meilleur goût gothique, et haussée sur trois degrés.

Une autre effigie porte saint Jean-Baptiste tenant l'agneau  
sur un livre, et accompagné d'une rose à quatre feuilles et  
d'une fleur de lys couronnée. A l'opposite est une Vierge-  
Mère accostée des mêmes emblèmes.

Une couronne, composée de trèfles et de fleurs de lys  
alternés, fait le tour de la cloche au-dessus de l'inscription.  
Le bourrelet est contourné de trois filets simples.

La légende, en minuscule gothique, est contenue en une

(1) Inventaire du 20 juillet 1553 après le décès de Jacques Levrient, écuyer, commis-  
saire de l'artillerie, mort au siège de Théroüanne.— Arch. de la châtellenie de Longvilliers.

(2) Canton de Campagne.

seule ligne, sauf la date, que l'on a reportée au-dessus. La voici :

† M. ADRIANE · DE · GROUCHES · FÈME · DE ·  
MOSGR · LOIS · DE · RÈTY · SGR · DE · COEVRLV ·  
ME · NOMA · LAN ·

♦ M ♦ V<sup>cc</sup> ET XX.

La famille de Grouches, qui portait d'or à 3 fascés de gueules, était représentée au début du XVI<sup>e</sup> siècle par Jacques, chevalier, sieur de Grouches, Gribeauval, etc., qui eut entr'autres enfants, de sa femme Jeanne de Rubempré, Adrienne, alliée le 30 septembre 1512 à Louis de Renty, écuyer, seigneur de Curlu (1). (Renty porte d'argent à 3 doloires de gueules.) Il était puiné de cette illustre maison d'Artois, dont la branche aînée était alors déjà éteinte chez les Croÿ, et dont il reste encore des rameaux en diverses provinces.

La branche de Curlu, dont il y a une généalogie dans les manuscrits Godin (2), s'est éteinte avant la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. Louis de Renty, seigneur de Curlu et d'Embry, mourut le 18 mai 1539, laissant d'Adrienne de Grouches trois enfants Oudart, marié en 1545 à Marie de Recourt de Licques ; Nicole ; et Anne, mariée à Anthoine d'Averhault, seigneur d'Helfault, gouverneur d'Hesdin.

La terre de Grouches est sise près de Doullens ; celle de Curlu, jadis Cœurlu, est voisine de Combles. Par une coïncidence curieuse, il paraît que la cloche de ce village est aussi datée du XVI<sup>e</sup> siècle. Il serait possible qu'elle ait eu les mêmes parrains.

## XI.

A Campigneulles-les-Petites (3), on remarque sur la cloche

(1) M<sup>ss</sup> DE BELLEVAL, *Nobiliaire du Ponthieu*, 2<sup>e</sup> éd., p. 471.

(2) *Biblioth. d'Arras*, vol. P.R., p. 591-598.

(3) Canton de Montreuil. — L'inscription de cette cloche est reproduite par M. Gérard Liébron dans sa *Description du Village de Campigneulles-les-Petites*, 1885, p. 24 ; la lecture de M. Liébron est d'une scrupuleuse exactitude, ainsi que j'ai pu m'en assurer.

deux médaillons portant, l'un le monogramme IHS, avec les initiales *A. M.* sur le côté, l'autre la face du Sauveur entourée d'une légende latine peu lisible. La cloche mesure 0<sup>m</sup>78 de diamètre et porte cette inscription en deux lignes :

LAN MIL V<sup>c</sup> XXVI. SIRE NICAISE BATAILLE PBRE  
- IEHAN DUPONT - S. PACHE - I. LE CÔTE - A.  
DESCARRIERE - C. DE MILLY.

DAMOISELLE IHANE DU COING - I. ANCEHIN -  
F. DOLLE - M. DOLLE - M. MORNAILLE - A. DE  
VILCOURT - BARBE SUIS NOMÉE.

Tous ces noms sont parfaitement lisibles, et j'en garantis l'authenticité; mais ils me sont complètement inconnus; les cartulaires des abbayes voisines, les archives des anciennes familles et les minutes des notaires de Montreuil qui sont conservées depuis 1550, et qui contiennent une quantité de documents sur Campigneulles, ne relatent aucun des personnages ci-dessus nommés. La cloche viendrait-elle d'une autre région? Car il est à noter que nul des douze noms de famille susmentionnés (ceux de Bataille et de Descarriere exceptés) n'est connu dans les environs de Montreuil au XVI<sup>e</sup> siècle.

Faut-il voir dans les six personnages de la première ligne six parrains, et dans les six de la seconde, six marraines de la cloche? On sait que l'usage ancien donnait volontiers aux enfants plusieurs parrains et marraines; il est possible qu'on en ait fait autant aux cloches, puisque l'Église les *baptise* presque à la façon des catéchumènes.

Si la liste des curés de Saint-Jacques en Montreuil (paroisse dont Campigneulles-les-Petites dépendait) était complète et sans lacunes, je pourrais voir si le nom de Sire Nicaise Bataille s'y relève, mais je ne connais aucun curé de Saint-Jacques pour la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle (1).

(1) Depuis Bernard Pinte, curé en 1492 (Cartul. de Saint-Saulve, n<sup>o</sup> 70), jusqu'à Sire Eustace Doullier, vice-curé en 1556. (Minutes des notaires.)

## XII.

Sur les bords de l'Authie s'élève la petite église de Montigny, jadis paroissiale, mais aujourd'hui annexée à Nampont (1). Elle n'a conservé dans son campanard qu'une seule de ses deux cloches, mais celle qui reste porte, en-dessous d'un cordon de fleurs de lys, une inscription gothique d'un grand intérêt :

FRERE PIERRE DUBUS ABBE DE DOMARTIN ET  
DAN N. WASEUR ABBE DE WALOIRE MON DONNE  
A NON MARIE LAN M. V<sup>e</sup> XXXIII.

Les abbayes voisines de Valloires et de Dommartin possédaient d'importantes propriétés sur la paroisse de Montigny et se partageaient la dîme ; voilà pourquoi les abbés de ces deux monastères servirent de parrains à la cloche.

Notons d'abord que l'abbé prémontré de Dommartin est dénommé *frère*, et que l'abbé cistercien de Valloires est qualifié *dan* ou *dom*, *dominus*.

Pierre du Bus, abbé de Dommartin, est déjà connu. On sait que ce prélat, natif de Montreuil, était fils de Messire Jean du Bus, écuyer, seigneur du Bus et de Wailly en partie, et de Jeanne de Béthencourt, dame de Friville et Catigny. Élu abbé de Dommartin le 14 mars 1525, il reçut la bénédiction abbatiale le 8 avril 1526 des mains de Nicolas de Lagrené, évêque d'Ebron, abbé de Saint-Jean d'Amiens et du Mont-Saint-Martin, et de François de Halluin, évêque d'Amiens, assistés des abbés de Cercamp et de Saint-André. Il résigna en 1540 sa charge entre les mains de son neveu, David du Bus, et mourut selon Du Cange le 15 avril 1540 (2), selon M. de Calonne en 1545 (3). La famille du Bus de Wailly, éteinte en 1784, portait : d'azur au chevron d'argent chargé de 3 trèfles de sable, et accompagné de 3 molettes d'éperon d'or.

(1) Nampont-Saint-Martin, canton de Rue (Somme).

(2) Manuscrits de l'Arsenal 3906.

(3) B<sup>on</sup> DE CALONNE, *Hist. des abbayes de Dommartin et de Saint-André-au-Bois*, p. 59.



Si l'inscription de la cloche de Montigny nous rappelle le nom d'un prélat déjà connu dans nos annales, elle nous apprend celui de l'un de ses collègues et voisins, Dom Nicolas Waseur, abbé de Valloires.

Cette importante abbaye, qui a si heureusement échappé aux vandales de 1793, et reste parmi nous comme un spécimen trop rare, hélas ! de nos anciennes fondations monastiques, n'a jamais possédé la liste complète de ses abbés. Pour toute la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, les documents font défaut. Le *Gallia Christiana* (1) ne nous donne, de l'abbé en question, que son prénom, Nicolas, sous la date 1527. — C'est la cloche de Montigny qui nous révèle son nom patronymique, et fournit ainsi un document précieux à l'histoire de Valloires, qui se prépare avec science et conscience (2).

### XIII.

La belle tour de Villers-sur-Authie (3) contient une cloche de fort volume dont voici l'inscription :

JHS · LAN · DE · GRACE · M. V<sup>e</sup> xxxviii · JE · FUS ·  
BAPTISEE · EN · LEGLISE · DE · VILLES · SUR · AU-  
THYE · ET · NOMMEE · MARIE · PAR · PHILIPPES ·  
DU · BOYS · ESCUIER · S<sup>r</sup> DUDIT · VILLES · VICÔTE  
· DE · RUE ·

DASE · MARIE · DE · GLISY · SA · FEME · ANTHE ·  
DU · BOIS · AUSSI · ESCR · LE<sup>r</sup> · FILZ ·

Nul ornement sur la cloche, sauf deux petites rosaces à la suite de l'inscription et trois filets au bourrelet.

La seigneurie de Villers-sur-Authie, pairie du Ponthieu, appartient pendant les XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles à une famille du

(1) T. x, col. 1336. — Nicolaus, 8 junii 1527 in archivis Bellibecci.

(2) Plus heureuse que ses voisines d'Argoules, la cloche de Montigny est restée en place depuis son baptême. A Argoules, nous lisons sur une pierre du mur sud de la nef : « Le X<sup>e</sup> jour de mai les cloches d'Argoule ont esté dépendues 1595. » Il faut accuser de ce méfait, sans doute, la garnison espagnole d'Hesdin.

(3) Canton de Rue (Somme).

Bois ou du Bos, qui portait d'après Palliot (1) : d'argent au lion de sable armé et lampassé de gueules ; escartelé d'or, contrescartelé de sable. Selon le M<sup>is</sup> de Belleval (2), cette terre fut apportée en dot en 1430 par Isabeau de Friaucourt à son mari Pierre du Bos, dit Morlet, chevalier, sire de Raincheval. En 1480, elle était passée à Philippe du Bos, écuyer, qui doit être le parrain de notre cloche. M. de Belleval énumère ensuite : 1530, Gilles du Bos, chevalier ; 1560, Philippe du Bos, chevalier ; 1590, Antoine du Bos, écuyer ; 1630, André du Bos, écuyer, mort sans enfants ; sa veuve, Philiberte de Nibas, se remaria avec Nicolas de Gouy, écuyer (1635), et lui apporta Villers-sur-Authie, que son premier mari lui avait légué.

Cette chronologie est certainement très inexacte. En effet, je vois qu'en 1538 il n'est pas question de Gilles, mais de Philippe et d'Antoine son fils. Ce dernier, « noble homme Anthoine du Bois, seigneur de Villers-sur-Authie, enseigne de cinquante hommes d'armes des ordonnances du Roy soubz la charge de Monseigneur de Mailly, cappitaine et gouverneur de Monstrœul, et lieutenant dud. seigneur de Mailly oudict gouvernement », est cité le 10 juillet 1562 ; le 18 septembre 1563, il vend à Jehan Brocquier, escuier, S<sup>r</sup> de Belle avesne, l'office du Baillage de Waben (3). Le 6 juillet 1575, « noble damoiselle Magdalaine de La Potterye, vefve de feu noble S<sup>r</sup> Anthoine du Bois, S<sup>r</sup> de Villiers sups Authie », se reconnaît débitrice de François du Bois, aussi escuier, frère puiné du feu S<sup>r</sup> de Villers (4).

Enfin, un livre aux reliefs du Ponthieu, conservé aux archives d'Abbeville, et récemment publié par M. Alcuis Ledieu (5), porte qu'Antoine du Bois, écuyer, *vivant en 1580*,

(1) *La Vraye et Parfaite Science des Armoiries*, p. 301. — Armes de « Philippe du Bois, Sgr de Villers-sur-Authie ».

(2) *Les Fiefs et Seigneuries du Ponthieu et du Vimeu*, p. 331.

(3) Minutes de Malingre, notaire à Montreuil.

(4) Minutes de Courtrect, notaire à Montreuil.

(5) *Seigneurs et Fieffés du Comté de Ponthieu*, Bull. de la Soc. d'Émulation d'Abbeville, 1898, p. 289. — La date de 1580 doit être erronée, à moins qu'il n'y ait eu deux Antoine du Bois, successivement seigneurs de Villers. — Je lis dans les manuscrits de Scotté de Vélinghem (*Sénéchaux du Boulonnais*, f° 75) : « Nicolas de La Poterie escuier sieur de

laissa cette seigneurie à son fils André du Bois, écuyer, qui fournit le relief le 12 septembre 1583. Nicolas de Gouy, chevalier, fournit le relief le 15 juillet 1600 comme légataire de Gilberte de Nibat.

D'après les armes qu'on lui attribue, il paraît certain que cette famille du Bois ou du Bos était une branche des du Bois de Fiennes.

#### XIV.

La tradition du village de Cucq (1) prétend que la cloche de l'église provient de l'abbaye de Saint-Josse. C'est une erreur, comme on va le voir. Cette cloche est bien d'origine monacale, mais c'est de l'abbaye de Ham qu'elle vient. Comment est-elle arrivée à Cucq? Il faut probablement voir encore ici la marque d'une rapine des gens de guerre, et se rappeler qu'une cloche, provenant de Saint-Josse, a sonné à Grigny-sur-Ternoise jusqu'en ces dernières années (2).

Quoi qu'il en soit, on lit sur la cloche de Cucq, qui n'a guère que 0<sup>m</sup>60 de diamètre, cette inscription en gothique majuscule fleurie :

† DAM IVLLIEN BOVRNEL ABBE DE HAM MA  
DONNE A NOM YSABEAV LAN M V<sup>e</sup> XL VI.

Au-dessous se voit un écu chargé d'un écusson en abîme et de 8 oiseaux en orle.

Je vois dans le *Nobiliaire du Ponthieu*, du M<sup>is</sup> de Belleval (3), que Guillaume Bournel, chevalier, seigneur de Namps, Esteembecq et Exames (Escames?), bailly de Guînes et capitaine d'Ardres, eut entr'autres enfants, de sa seconde femme Jeanne de Calonne : Julien, abbé de Ham près Lillers, mort en avril 1551.

S<sup>r</sup> Morisse . . . . de dam<sup>lle</sup> Jeanne Hourdel sa femme a laissé trois filles dont l'aînée et héritière a espousé Anthoine du Bois, escuier, sieur de Villiers sur Authie et estoient en 1536 et 1550-1560. »

(1) Canton de Montreuil.

(2) V. p. 309.

(3) 2<sup>e</sup> édition, p. 229.

M. le comte de Loisne reproduit (1), d'après l'épigraphier de Dom Le Pez (2), l'épithaphe de ce prélat, telle qu'elle existait autrefois dans l'église de Ham :

*Hac jacet in tumba Juliani putre cadaver  
Bournel eximia vir pietate valens.  
Terra suis retinet nutriendis vermibus escam,  
Sed scandat caelos spiritus.....*

Les Bournel portaient, par suite d'une alliance, les armes, de Thiembronne : d'argent à l'écu de gueules en abîme, accompagné de 8 perroquets de sinople en orle, becqués et membrés de gueules. — C'est bien l'écusson qui figure sur notre cloche.

## XV.

La principale cloche de Berck (3) est de la même année que la précédente. Elle est d'un fort volume, et mesure 1<sup>m</sup>17 de diamètre. Elle porte, opposées aux deux extrémités de son double rayon, deux petites figurines : saint Pierre, patron des matelots de la côte, et saint Jean-Baptiste, titulaire de la paroisse ; au-dessous de la date se voit une Vierge-Mère. Un triple filet orne le bourrelet.

La légende, en très beaux caractères gothiques minuscules, ne contient qu'une ligne :

MARIE ♦ SUIS ♦ NOMÉE ♦ POUR ♦ LEGLISE ♦ DE ♦  
BER ♦ EXTORÉE ♦ M ♦ V<sup>e</sup> ♦ XL ♦ VI ♦ DE ♦ TOVT ♦  
MAL ♦ SOIT ♦ A ♦ QUIT ♦ PHILIPPE ♦ GOURDIN.

(1) *Épigraphie du Pas-de-Calais, canton de Norrent-Fontes*, p. 25.

(2) Bib. nat., ms. fr. 8238, folio 176.

(3) Canton de Montreuil. — Bien après que j'eus rédigé cet article (1888), cette inscription a été publiée, avec quelques variantes de lecture, par M. Léon Plancouard, *Monographie de l'église de Berck-sur-Mer*, pp. 48-49. Après vérification faite, je crois devoir maintenir ma leçon. J'emprunte à M. Plancouard les détails suivants : « Les figurines de saint Pierre et de saint Jean ont 9 c. 4 de hauteur ; une petite croix de 4 c. 1/2, 3 filets sur le bourrelet (celui du milieu plus gros), 3 autres filets à la patte et 3 encore encadrant l'inscription, complètent l'ornementation de la cloche. La hauteur des lettres de l'inscription est de 42 millim. ; les mots sont séparés par des points en forme de losange ; l'espace libre entre chaque mot est de 0<sup>m</sup>03. »

Cette inscription est d'une grande importance, en ce qu'elle fixe, d'une manière irréfutable, la date de la construction, non de l'église qui date du XIII<sup>e</sup> siècle, mais du chœur, qui porte tous les caractères du style flamboyant. On l'avait attribué aux premières années du XVII<sup>e</sup> siècle ; mais le texte ci-dessus prouve évidemment qu'il a été bâti en 1546. Qu'est-ce, en effet, que le mot *extorée*, sinon la traduction littérale du latin *extaurata* ? Nous sommes, il ne faut pas l'oublier, en pleine Renaissance ; c'est par excellence l'époque des néologismes latins et grecs, de forme pédantesque, qui alourdissent le style de la satire Ménippée et surchargent la muse de Ronsard (1). On doit donc interpréter cette phrase ainsi qu'il suit : *Je suis nommée Marie pour l'église de Berck, bâtie en 1546*. En d'autres termes, l'église et la cloche sont contemporaines l'une de l'autre.

Quant au mot *a quit*, il signifie quitte, acquitté, en paix. *De tout mal soit à quit*, c'est-à-dire : que l'église — ou la paroisse — soit délivrée de tout mal.

Enfin le nom de Philippe Gourdin, qui termine l'inscription, est sans doute celui du fondateur. Il y a eu, en effet, une famille de fondateurs du nom de Gourdin dans le pays. L'ancienne cloche de Cormont (1577) avait été fondue par Aurel (lisez Ancel ?) Gourdin (2) ; celle de Brimeu (1600) par Ancel et Jehan Gourdin (3).

## XVI.

La cloche de Blingel (4), refondue en 1893, portait l'inscription qui suit (5) :

(1) Le mot *extorée* ou *estorée* est fréquemment usité aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles comme synonyme de *meublé*, *installé*. Dans les contrats de mariage, la femme stipule souvent qu'en cas de dissolution de la communauté, elle emportera hors part « sa chambre estorée et estoffée ».

(2) B<sup>on</sup> DE CALONNE, *Dict. hist.* cité, p. 86.

(3) Registres de catholicité de Brimeux pour 1787. (Voir plus loin.)

(4) Canton du Parcq, arrondissement de Saint-Pol.

(5) Communication de M. l'abbé Vivier, curé de Rollencourt. Je ne sais si l'inscription était en gothique ou en capitales romaines.

ANTOINE DE CONTES ESCUIER ET SEIGNEUR  
DE BLANGEL RIVIERE ETC. AN<sup>o</sup> XV<sup>c</sup> LXVIII. PAR  
IAN HENDEBERT.

La seigneurie de Blingel a longtemps appartenu à la famille de Contes. En 1569, Guillaume de Gand, écuyer, était seigneur du Grand-Blingel, et Antoine de Contes, écuyer, seigneur du Petit-Blingel (1). Le 14 avril 1576 est citée « damoiselle Jehenne Le Vadre, vefve de deffunct Anthoine de Contes, en son vivant escuier, sieur de Belinger (Blingel), demourante aud. Belinger le Rivière, baillage de Hesdin » ; Jehan de Contes, escuier, son fils aîné. Elle avait une maison et des terres à La Loge, village de Maquinghen, paroisse de Baingthun (2). On voit encore dans l'église de Blingel l'épitaque de Louis-Antoine de Contes, écuyer, seigneur de Blingel, décédé à la Motte-Rouge (3). Le 22 mars 1634, François de Contes, escuier, S<sup>r</sup> de Blingel, est reçu bourgeois d'Arras ; son fils Antoine-Joseph de Contes, aussi S<sup>r</sup> de Blingel, récréante sa bourgeoisie le 16 novembre 1655, et Jean-Baptiste de Contes, escuier, S<sup>r</sup> de Beaulieu, fils puîné dudit François, en fait autant le 13 janvier 1656 (4).

La famille de Contes est une branche cadette de la célèbre maison de Créquy ; parmi les victimes d'Azincourt, on compte Messire Regnaut de Créquy, seigneur de Contes, et son fils Messire Philippe (5). Le Cartulaire du Prieuré de Beaurain (6) contient deux chartes, l'une de juillet 1249, donnée par « ego Egidius de Contes miles » ; le sceau porte un écu triangulaire au créquier (les fruits en forme de piques). L'autre, du 1<sup>er</sup> août 1279 : « Jou Willaume, escuier, chastelain de Contes par sornon » ; le sceau porte un écu au

(1) C<sup>te</sup> DE HAUTECLOCQUE. *Dict. hist. du P.-de-C.*, Saint-Pol II, p. 305.

(2) Minutes de Courtrect, notaire à Montreuil.

(3) Note de M. l'abbé Vivier.

(4) Registre aux Bourgeois d'Arras.

(5) M<sup>is</sup> DE BELLEVAL, *Azincourt*, p. 182. Note assez longue sur ce Renaud. « Ni lui ni son fils ne figurent dans les généalogies de cette noble famille de Créquy, à laquelle ils appartenaient pourtant. »

(6) Fonds Gaignières. Bibl. nat., mss. lat., 5441, t. II, p. 9 à 24.

créquier, à branches tréflées. Comme brisure, la maison de Contes place le créquier de gueules sur champ d'argent (au lieu d'or). Cette famille existe encore ; c'est le seul rameau des Créquy qui ne soit pas éteint.

## XVII.

La petite cloche de Dannes (1) (0,75 de diamètre), fêlée du haut en bas depuis quelques années, ne sonne plus ; bientôt sans doute, on la refondra. Elle rappelle pourtant bien des souvenirs : elle a vu, pendant les guerres de la Ligue, les paysans du village faire le guet dans la vieille tour ; et les deux cheminées à ventail immense, qui sont superposées sous l'abri de la flèche, ont réchauffé jadis les guetteurs, transis par le vent de mer. De plus, il est plausible que l'étage supérieur du clocher, certainement postérieur au reste de la tour du XV<sup>e</sup> siècle, ait été bâti justement vers le troisième quart du XVI<sup>e</sup>, pour recevoir la cloche qui nous occupe.

L'inscription, surmontée d'une guirlande de feuillages, est conçue en capitales romaines ; c'est la première que nous rencontrons en ces caractères.

MARIE FVT NOMEIE PAR ANTHOINE DV CAM JAN  
TIRAN ET MARIE DV BLAISEL POVR LEGLISE DE  
† DANNES LAN 1578.

Remarquons d'abord la prédominance, dans le vocable des anciennes cloches, du nom de Marie ; nous l'avons déjà rencontré à Écuire, Montigny, Avesne, Villers, Saint-Firmin, Berck, et nous le retrouverons encore.

L'inscription de Dannes mentionne deux parrains et une marraine ; Jan Tiran m'est inconnu, mais son compère Anthoine du Cam ou du Campe est un membre de l'importante famille de ce nom, aujourd'hui représentée par MM. du

(1) Canton de Samer, arrondissement de Boulogne. — Voir R. R., *l'Église de Dannes, Mémoires de l'Association française pour l'Avancement des Sciences*, Boulogne, 1899, pp. 914 à 932. Le Jubé de Dannes, monument unique dans nos régions, a été récemment vendu à un amateur, en dépit de tous les réglemens et à vil prix.

Campe de Rosamel. L'État des fiefs de 1572 mentionne, comme tenant fiefs en Boulonnais : Antoine du Camp, fils de Jean, et Antoine, fils de Robert (1).

Quant à Marie du Blaisel, sa personnalité est certaine. Elle était fille de Guillaume du Blaisel, écuyer, seigneur de Florincthun et de Dannes, procureur en la sénéchaussée du Boulonnais en 1576, mayor de Boulogne en 1586, marié le 11 août 1560 à Antoinette de Saint-Amand. Marie épousa en premières noces, le 6 mai 1586, Claude de Bécourt, écuyer, sieur de Lenclos, et en deuxièmes noces, avant 1602, Barthélémy de Montlezun, écuyer, sieur de Busca, premier capitaine au Régiment de Picardie (2).

Catherine du Blaisel, sœur aînée de Marie, apporta la seigneurie de Dannes en mariage à Nicolas Le Fuzellier, écuyer, sieur de Soutiauville, qu'elle épousa le 20 mars 1584. Le marquis du Blaisel descend du frère aîné de Catherine et de Marie.

## XVIII.

L'église d'Herly (3) conserve, elle aussi, dans sa tour de pierre, à côté de la nouvelle cloche, une forte cloche ancienne, d'un mètre de diamètre, portant l'inscription qui suit :

† OVDARD DV BIES SEIGNEVR DE HERLI. IAC-  
QVES DE ROCHEBARON SEIGNEVR DE LIGNON  
Z FRANCOISE DV BIES DAMOISELLE DE LIGNON  
NOVS

† A DONNE TOVT TROIS FRANCOISE A NOM 1580  
ET NOVS FIT MESTRE MARTIN HEVVIN.

La première ligne est encadrée dans deux enroulements de feuillages ; la seconde est dépourvue de cette ornementation.

(1) E. DE ROSNY, *Recherches généalogiques*, t. 1, p. 313.

(2) Généalogie de la famille du Blaisel, mss. de M. de Baizieux, et tableau publié par M. Arthur de Rosny. (*Recueil historique du Boulonnais*, t. 1, p. 334.)

(3) Canton d'Hucqueliers.



Plus bas se voient trois écus : le premier écartelé au 1 et 4 à 3 fasces surmontées de 3 merlettes rangées en chef ; au 2 et 3 à 3 fleurs de lys au pied nourri ; sur le tout à la fasce surmontée en chef d'une autre fasce engrelée.

Le second écu, en forme de losange, est parti 1) à 3 fasces surmontées de 3 merlettes rangées en chef ; 2) à la croix.

Le troisième est écartelé au 1 et 4 au chef échiqueté ; au 2 et 3 à 3 pals, avec un franc-quartier chargé de 5 glands (?) en sautoir. Sur le tout, écartelé 1 et 4 à 3 fleurs de lys ; 2 et 3, à 3 bandes et une bordure ; sur le tout du tout, au lion.

L'attribution du premier écu est facile ; on peut le blasonner ainsi : écartelé au 1 et 4 *du Biez* : d'or à 3 fasces de sable, surmontées de 3 merlettes de même rangées en chef ; au 2 et 3 *Quiéret* : d'hermines à trois fleurs de lys au pied coupé de gueules (1) ; sur le tout *de Beauval* : de.... à la fasce de.... au chef engrêlé de.... (2).

Le second écu est parti *du Biez*, comme dessus, parti de... J'ignore l'alliance qu'a pu contracter Oudart du Biez d'Herly ; aucun auteur ne la mentionne. Les alliances connues des du Biez au XVI<sup>e</sup> siècle ne se rapportent à aucune maison portant une croix dans ses armes.

Le troisième écu est aux armes *de Rochebaron* : de gueules au chef échiqueté d'argent et d'azur de 2 traits (3) ; écartelées de.... Sur le tout Bourgogne moderne, Bourgogne ancienne et Flandre (?)

(1) Jean, sire du Biez et d'Esœuelles, dit Le Sourd, vivant en 1369, allié à Alix Quiéret, fille de Boort, S<sup>r</sup> de Heuchin et Pont-Rohart, et de Jeanne de Poix. (E. DE ROSNY, *Recherches généalog.*, t. I, p. 176)

(2) Jean de Beauval, seigneur de Grigny, scelle le 4 avril 1450 un compte de baillage d'Hesdin de son sceau qui porte une fasce et un chef engrêlé. Il fut père, par D<sup>lle</sup> Isabeau d'Obedus, sa femme, de Baudouin de Beauval, S<sup>r</sup> de Grigny, et de Philippe, chevalier, sieur d'Inaucourt et Ivregny à cause de Marie du Bos, sa mère grande, 1471. (E. DE ROSNY, *op. cit.*, t. I, p. 118). C'est par Anne de Beauval, fille de Philippe et de Catherine d'Amiens, que la terre d'Inaucourt passa en mariage à Jean du Biez, dont il sera question ci-après. (Alcius LEDIEU, *Ignaucourt et Aubercourt, La Picardie*, 1880, p. 489.)

L'écu à la fasce et au chef engrêlé est en somme le même, à peu de chose près, que celui qui est figuré sur la cloche d'Herly. Il suffirait d'un dessin pour s'en convaincre.

(3) PALLIOT, *la Vraie et parfaite Science des Armoiries*, p. 144.

Le parrain de cette cloche n'est pas le fameux maréchal Oudart du Biez, qui en 1580 était mort depuis 26 ans, mais bien son cousin, d'une branche cadette de cette noble maison. Une série d'actes conservés dans les minutes des notaires de Montreuil me permet de donner ici un crayon généalogique de cette branche (1) :

I. Jehan du Biez, chevalier, sieur de Bécourt, Enguinehault, Queux, Ignaucourt, Trois-Marquets, sénéchal du Boulonnais, capitaine de Boulogne (2), vivant en 1550 et 1554, mort peu après, épousa Anne de Beauval avant le 21 janvier 1492 et eut pour enfants : 1° Jacques, qui suit ; 2° Françoise, morte avant 1573, mariée à Jehan de Colincourt, d'où : Robert de Colincourt, escuier, sieur dudit lieu, 1573 ; 3° Oudart du Biez, fils puîné, sans doute destiné d'abord à l'Église, car dans un accord du 6 avril 1554 entre son père et son frère Jacques il est qualifié noble et *discrete* personne. Les 30 mai 1560 et 19 novembre 1568, il transige avec son frère sur la succession de leurs parents. Je crois qu'il ne s'est pas marié. Le P. Anselme le qualifie *Prieur* de Herly. Sur l'inscription de la cloche, il est dit *seigneur* de ce village.

II. Jacques du Biez, chevalier, gentilhomme ordinaire de la maison du Roy, seigneur de Bécourt, Ignaucourt, Queux, Trois-Marquetz, Fontaines, vivant en 1575, mort avant 1577, laissant pour veuve Jehenne de Bours, qu'il avait épousée par contrat du 20 décembre 1533, et qui vivait encore en 1581. Ils eurent pour enfants : 1° Charles du Biez, chevalier, seigneur de Bécourt, etc., gentilhomme ordinaire de Monsieur frère du Roy, 1580, marié à dame Claude de Montgommery, dont suite ; 2° Françoise, qui suit ; 3° Ysabeau du Biez, mariée avant le 14 janvier 1567 à François de Nédonchel, seigneur d'Isbergue, d'où une fille, Anne de Nédonchel, vivant en 1580 ; 4° et 5° Claude et Jossine, filles, religieuses de

(1) V. aussi P. ANSELME, *Hist. des Grands-Officiers de la Couronne*, t. VII, p. 182.

(2) Le P. Anselme, en donnant ces qualités à Jehan du Biez, ne le confond-il pas avec le maréchal son cousin ?

Sainte-Claire à Saint-Omer ; leur mère leur fait une donation le 23 juillet 1580.

III. Françoise du Biez, mariée par contrat du 18 août 1563 à Jacques de Rochebaron, baron de Zelthun, la Planque, seigneur de Ricquebourg, Verdure, Domynois, fils de feu Jacques, seigneur desdits lieux, et de Marie de Gouy. Le seigneur de Lignon avait pour tante Jossine de Rochebaron, femme en 1564 de Jean Louvel, sieur de Monceaux en Contentin, etc. Il avait pour sœur Anne de Rochebaron, mariée à François de Poix l'aîné, écuyer, sieur de Fleury, 1564, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roy, 1584.

Jacques de Rochebaron, qui vivait encore en 1580 puisqu'il fut parrain de notre cloche, était mort avant le 4 mars 1581, sans enfants. Sa veuve se remaria, par contrat du 29 avril 1583, à Anthoine Dausse, écuyer, sieur de Morvilliers, lieutenant de M. de Maignèulx, gouverneur de Montreuil. Les nouveaux époux achetèrent le 4 janvier 1584 au seigneur et damoiselle de Poix de Fleury (celle-ci sœur et héritière de Jacques de Rochebaron), la terre et seigneurie de Dominois. Françoise du Biez mourut le 24 juin 1608 ; sa pierre tombale, à effigie, existe encore, assez fruste, à l'extérieur de l'église de Dominois (1).

Au contrat de vente de Dominois comparait Jehan de Rochebaron, escuier, baron de Rochebaron, dont j'ignore le degré de parenté avec le seigneur de Lignon.

La terre de Lignon, dont le nom semble évoquer d'Urfé et l'Astrée, appartenait au XVIII<sup>e</sup> siècle à la famille Warnier de Wailly ; l'emplacement du château se voit encore à mi-côte entre Bellevue et Herly.

Notons aussi, sur l'inscription de la cloche, le nom du fondateur Martin Heuwin ; c'est le premier cité d'une famille de fondateurs que nous retrouverons encore. Plusieurs petites

(1) Elle laissa pour fille Jeanne d'Ausse, mariée à François Gouffier, d'où Timoléon Gouffier, chevalier, seigneur de Thoix, qui fournit le relief de Dominois le 15 juillet 1645, comme petit-fils d'Antoine d'Ausse, écuyer, lieutenant en la maîtrise des eaux et forêts du Ponthieu. (A. LEDIEU, *Fiefs du Ponthieu*, Bull. de la Soc. d'Émul. d'Abbeville, 1898, p. 367.)

clochettes du carillon d'Hesdin portent le nom du même personnage : NOVS FICT ME MARTIN HEVVVIN LAN 1580. — Martin Heuwin, de Lille, fondit également en 1580 la grosse cloche du beffroy d'Hesdin (1) et une autre audit lieu en 1578, ainsi que celle de Tilly en 1585 (2). La cloche de Mazinghem (1591) a été fondue par M<sup>e</sup> Jehan Hewin, et celle d'Amettes (1599) par Jehan et Ph<sup>les</sup> Heuwin (3); enfin une des clochettes du carillon d'Arras (1587), par George Heuwin et Pierre de Ransart (4).

### XIX.

L'année 1598 nous fournit deux cloches intéressantes.

Celle de Longvilliers (5) d'abord. — Elle se balance dans la tour hexagone, gracieuse dans son originalité bizarre, qui surmonte le transept de la jolie église du XV<sup>e</sup> siècle. D'un faible volume — 0<sup>m</sup>75 de diamètre — cette cloche ne correspond guère à l'importance de l'édifice, et pourtant elle semble y avoir toujours été seule au moins depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, car dans son testament du 15 décembre 1679, dame Marthe de Levrien, veuve de Messire Antoine de Lumbré et dame de Longvilliers, lègue à l'église de cette paroisse 150 livres, « pour avoir une seconde cloche » (6), donation qui paraît du reste n'avoir été suivie d'aucun effet. Mais on peut présumer, sans trop de témérité, que le clocher contenait autrefois une belle sonnerie, car les grands seigneurs des maisons de Cayeu, de Blondel et de Créquy n'étaient pas hommes à lésiner sur ce chapitre. Sans doute, les cloches de Longvilliers furent razzées vers 1595-1598, par les Espagnols des garnisons d'Hesdin ou de Saint-Omer, et quand fut signée

(1) Jules LION, *Notes faisant suite à l'Histoire d'Hesdinfort*, 3<sup>e</sup> partie, pp. 118 à 123.

(2) Provenant de Teneur. Voir *Bull. de la Comm.*, t. 1, p. 479, comm. de M. Edmont.

(3) C<sup>te</sup> DE LOISNE, *Épigraphie du P.-de-C.*, canton de Norrent-Fontes, pp. 8 et 50.

(4) C. LE GENTIL, *ibid.*, Ville d'Arras, p. 45.

(5) Canton d'Etaples.

(6) Arch. de la Châtellenie de Longvilliers.

la paix de Vervins, le clocher était vide. Ce qui obligea à fondre la cloche actuelle.

Voici l'inscription qu'elle porte (1) :

† MESSIRE • FRANCOIS • DE • BELLEVAL • CHLR  
• GENTILHŌE • ORDRE • DE • LA • CHĀB •

† DV • ROI • SEIGNEVR • CHASTELLAIN • DE •  
LONGVILLERS • DAME • DIANNE • DE • SOVRHO

† VETTE • DV • HALDE • SON • ESPOVSE • DAMOI-  
SELLE • MARIE • DE • BELLEVAL • LEVR • FILLE •

† MARAINE • M • P • C • CARLVI • CVRE • I • DV •  
BOIS • C • BERENGER • I • PIECE • I • DV • MOLIN •  
N • BRISET •

1598 ☩

En-dessous, se voit la double empreinte d'un scel circulaire, d'environ 3 centimètres de diamètre. — Dans le champ, un écu surmonté en cimier d'une aigle naissante, entouré de lambrequins et supporté par deux lions aux formes contournées du XVI<sup>e</sup> siècle. L'écu porte : mi-parti à dextre : de gueules, semé de croix recroisetées au pied fiché d'or, à la bande du même brochant sur le tout, qui est de Belleval ; à senestre, au lion rampant en pointe et un lièvre (?) en chef, qui est de Sourhouette du Halde (2). La légende circulaire, qui est circonscrite par deux filets, est ainsi conçue : SCÉL • DV • BAILLIAGE • DE • LA • CHAST • DE • LONGVILLIERS. — C'est la seule empreinte connue de cet intéressant sceau, qui est depuis longtemps perdu.

Il est encore à noter que l'une des deux empreintes est accompagnée de 3 grandes feuilles d'eau.

Chaque ligne de l'inscription est séparée des autres par un

(1) Toutes les N de cette inscription sont retournées, la barre transversale étant dirigée de bas en haut.

(2) Les armes de cette famille nous sont données dans l'*Armorial de Basse-Navarre*, par G. d'Olce, revue *Le Héraut d'Armes*, t. II, p. 318 : « de Sorhouette ou Sorhuet, en Baignory : coupé au 1<sup>er</sup> à l'aigle impérial de sable à 2 têtes, membré, becqué et allumé de gueules ; au 2 d'or à un arbre de sinople, et au pied, passant sur une terrasse de sable, un sanglier de même. — Ces armes furent données par Charles-Quint à la maison de Sorhouette ».

filet. Au bourrelet de la cloche, il y a encore quatre filets, sans autre ornement.

La seigneurie et châellenie de Longvilliers appartenait, en 1589, à Charles de Sourhouette du Halde, gentilhomme de la chambre du Roi et très attaché au parti de Henri III. Il arma donc son château pour la cause royale, et François des Essarts de Maigneux, gouverneur de Montreuil pour la Ligue, vint l'y assiéger; Longvilliers était l'une des quatre clefs du Boulonnais; la place fut réduite après huit jours de siège (1).

Charles de Sourhouette mourut peu après, des suites de ses blessures; il laissait pour héritière sa sœur Diane, veuve de Robert de Halluin, tué lui aussi à l'armée du Roi. Diane du Halde et Robert de Halluin, seigneur châtelain de Ronsoy, s'étaient mariés le 4 février 1587, à Paris, et Henri III, non content de faire à la mariée un présent de 20,000 écus, avait été « à la nupce après souper, en masque, et y fit un beau ballet de cinq hommes et cinq femmes avec excellente musique » (2). Mais, le 30 octobre de la même année, Robert de Halluin périt à la bataille de Coutras.

La jeune veuve était un des plus riches partis de la province, et l'on peut voir, dans le *Journal historique du siège de Boulogne*, les mille machinations qui s'ourdirent autour de sa dot et de ses beaux yeux. Après son frère et son premier mari, tués à la guerre, Diane du Halde vit supplicier un de ses prétendants, Jean de Senlis, décapité à Boulogne le 22 avril 1589 (3). Ligueurs et royalistes se disputaient sa main. Fidèle aux traditions de sa famille, c'est dans ce dernier parti qu'elle choisit son second mari, François de Belleval de Rouvroy, celui-là même qui avait pris une part prépondérante au châtiment de Senlis, son rival.

(1) *Journal historique du siège de Boulogne par la Ligue*, mss. de la Bibl. de Boulogne, 174 A et 174 B.

(2) *Journal de Henri III*, par Pierre DE L'ESTOILE. — Cité par M<sup>is</sup> DE BELLEVAL. *Nos Pères*, p. 247.

(3) *Journal hist. du siège de Boulogne*, loc. cit.

François de Belleval était fils puîné de François, écuyer, seigneur de Rouvroy, et de Françoise d'Oultremepuis; son père avait été tué le 10 novembre 1567 à la bataille de Saint-Denis (1). Les hasards de la guerre civile le mirent en possession de son château de Longvilliers, dont les ligueurs avaient été chassés. Mais pour n'avoir pas voulu y garder la garnison de soixante arquebusiers qui y était placée, il dégarnit sa forteresse, et fut réduit, le 13 janvier 1593, à capituler devant M. de Maigneux, gouverneur de Montreuil (2). Les querelles de la Ligue approchaient cependant de leur terme; en 1598, quand M. de Belleval fit fondre la cloche qui nous occupe, la paix était faite avec l'ennemi du dedans et l'ennemi du dehors.

François de Belleval mourut jeune, en février 1602 (3), laissant deux filles mineures, Diane et Marie de Belleval, qui décédèrent toutes deux sans alliance. Leur mère leur survécut et se remaria en troisièmes noces à Jacques de La Meschaussée, seigneur de La Coste et de Pompadour. Elle vécut très âgée et ne mourut que le 14 janvier 1650, ayant vu fondre entre ses mains une énorme fortune, et périr avant elle presque tous ses proches. La dalle funéraire de cette femme brillante et éprouvée se voit encore dans le chœur de l'église de Longvilliers.

On remarque sur la cloche, après le nom du curé Carluy (qui devait être natif de Maintenay, car cette famille y existe encore), ceux de plusieurs habitants de Longvilliers, les marguilliers sans doute.

## XX.

La cloche d'Hénocq (4), qui ne mesure de diamètre que 0<sup>m</sup>65 à 0<sup>m</sup>70, porte l'inscription suivante :

(1) Marquis DE BELLEVAL, *Nos Pères*, p. 232. Je crois que cet auteur se trompe en fixant au mois de janvier 1593 le mariage de François de Belleval avec Diane du-Halde; cette date doit être avancée d'une année au moins.

(2) *Ibid.*, p. 247, et minutes des notaires de Montreuil.

(3) L'inventaire après son décès est publié par le M<sup>is</sup> de Belleval, *op. cit.*, p. 248 à 264.

(4) Hameau de la commune de Brexent (canton d'Étaplès); ancienne paroisse supprimée. —

† M. HUBERT ENVERLEM PBRE • C • †

1598.

HECTOR • LE • TELLIER

(*papegay*) PAR (arbalète) MOVR (*papegay*) (1)

A

La présence, sur cette cloche, de l'arbalète, avec les deux papegaux et la devise PAR AMOVR, mérite d'attirer l'attention. Ce sont là, en effet, les emblèmes de la confrérie des Arbalétriers de Montreuil. On les retrouve de toutes parts aux sculptures de l'église Saint-Saulve, surtout dans le voisinage de la chapelle de Notre-Dame de Grâce, que cette confrérie avait contribué à faire bâtir, et où elle faisait chanter une messe solennelle le 15 août de chaque année. Que l'on examine attentivement les chapiteaux, les frises, les culs-de-lampe, les clefs de voûte de cette chapelle et des travées voisines du bas-côté nord, on y retrouve partout la devise *par amour*, les arbalètes, les oiseaux, les carquois, etc., disséminés parmi la flore riche et tourmentée qu'affectionnaient les sculpteurs du XV<sup>e</sup> siècle. La principale fenêtre de la chapelle de la Vierge dessine même, par son meneau prismatique, la forme d'une grande arbalète de pierre.

La partie de l'église Saint-Saulve où se trouvent ces emblèmes date de 1470 à 1482. Retrouvant un siècle plus tard, sur la cloche d'Hénocq, les armes de la confrérie, et ne connaissant pas du tout le prêtre Hubert Enverlem, j'avais supposé que cette cloche était probablement celle des arbalétriers, et qu'enlevée de Montreuil en 1793, elle avait été transportée dans le petit campenard où elle sonne aujourd'hui (2).

La curieuse église romane d'Hénocq a été odieusement saccagée, il y a vingt ans, sous prétexte de restaurations. Ces travaux ineptes, qui mériteraient un rapport détaillé, ont enlevé presque tout intérêt à ce monument, que sa situation dans un hameau perdu semblait devoir préserver.

(1) Communication de M. l'abbé Boyaval, autrefois curé de Brexent-Hénocq, aujourd'hui de Saint-Folquin en l'Angle.

(2) J'ai imprimé tout cela dans mes *Notes sur le Culte de Notre-Dame de Grâce dans la ville et le pays de Montreuil*, 1896, p. 12. Extr. du *Cabinet hist. de l'Artois et de la Picardie*.



Je me trompais. La présence des insignes de la Confrérie de l'Arbalète sur cette cloche est une énigme pour moi insoluble. La cloche a bien été fondue, sinon pour Hénocq, du moins pour l'église voisine de Brexent; l'acte qui suit en fait foi :

« Furent présens et comparans en personnes sire Hubert Enverlen, p̄bre curé propriétaire de l'église de Brecquesent; Flour de Wailly, Jehan Hennon et François Le Roulx, laboureurs et paroissiens dud. lieu de Brecquesent, d'une part; et Benoist Le Moisne, m<sup>e</sup> fondeur de cloches, de présent demourant en ceste ville de Monstrœul, d'autre part. Et recongnurent lesd. parties avoir faict les accordz et marchez qui enssuivent : C'est asçavoir que led. Le Moine a promis et soy soumis de fournir et livrer ausd. curé et paroissiens deux cloches nœufves d'un bon accord, de la pezan-  
teur de nœuf cens, l'une de quatre et l'autre de cinq cens de pezant ou environ, et icelles rendre dans la ville de Monstrœul, moiennant la somme de huict escus que lesd. Enverlen, de Wailly, Le Roulx et Hennon en leurs noms privez se sont soumis et submectent rendre et paier aud. Le Moisne, l'un pour l'autre et ung seul pour le tout, sans division, renonçans &c., la somme de huict escuz pour la façon desd. cloches, et ce au jour de la livraizon d'icelles. Sy a led. Le Moisne confessé que lesd. curé et paroissiens luy ont fourny et baillé les deux vielles cloches de lad. église de Brecquesent, de la pezanteur de treize cens, sur laquelle quantité en emploiera les nœuf cens de pezant pour lesd. deux cloches nœufves, et du surplus, (desduict les fraiz et déchet de cinq pour cent), led. Le Moisne sera tenu le rendre ausd. curé et paroissiens, sy mieux n'aime led. Le Moisne retenir led. métal au pris de quatre escuz pour chacun cent qui demeurera entre ses mains. Et à ce tenir, entretenir, paier et du tout acomplir, ont lesd. parties respectivement oblegé et oblegent

tous leurs biens et héritages. Faict et passé aud. Monstrœul le premier jour d'aoust mil V<sup>c</sup> III<sup>xx</sup> dix huict, pardevant les not<sup>res</sup> roiaux soub<sup>nez</sup> aud. lieu. Et ont signé.

ENVERLEN.

FLOUR DE WAILLY. MERQUE DUDICT BENOIST LE MOINE.  
MERQUE DUDICT JEHAN HENNON. MERQUE DE FRANÇOIS LE ROULX.  
ALLARD » (1).

Cette cloche a dû être apportée de Brexent à Hénocq vers 1793, lorsque les paroisses furent contraintes à livrer toutes leurs cloches sauf une seule; peut-être celle d'Hénocq était-elle alors fêlée, et les officiers municipaux la livrèrent-ils aux autorités, en la remplaçant par l'une de celles de Brexent. Actuellement il y a à Brexent deux cloches, mais elles ont été fondues en 1821 et 1837.

L'ancienne cloche d'Hénocq datait de 1714, ainsi qu'en fait foi le procès-verbal suivant, extrait des registres de catholicité de cette année :

« Le 28 d'octobre, ayant la permission de Monseig<sup>r</sup> l'Évesque de Boulogne, je soubsigné C. de S<sup>t</sup>-Martin, p<sup>b</sup>re curé de Brequesen et d'Hénocq, ay donné la bénédiction à la cloche dudit Hénocq, dont les parreins et marreine ont esté nommé élu Claude Cirier, (lisez Siriez), sieur de Bergue, avocat de Montreuille, et la marreine Franchoise Wiard, femme de M. Warnier, ainsi que leur nom est escrit autour de la cloche; mais comme il se sont trouvé incommodé et indisposé dans le temps que tout le monde de laditte paroisse vouloit et souhaitoit la bénédiction de laditte cloche, attendu du long temps qu'ils avoient passé sans cloche, Nicolas Grenu et Claudeinne Tiliette, tout deux de cette paroisse, ont servis de parrein et marreine, en telle sorte qu'on peut plustot dire que ce sont ces derniers parrein et marreine que les premiers, puisqu'ils ont fait toutes les fonctions, en foy de quoy ils ont signéz avec moy présent témoing. Signé : + Marque de Nicolas Grenu. — + Marque de Claudeinne Tiliette. —

(1) Minutes de Jehan Allard, notaire à Montreuil.

Antoine Tilliette. — Charles Obert, témoins. — Claude de S<sup>t</sup>-Martin, pbré. »

XXI.

La cloche de Cayeux-sur-Mer (1), très-belle et très-forte, mesure 1<sup>m</sup>27 de diamètre. On y lit l'inscription qui suit, en minuscule gothique, chose étonnante pour l'époque (1602) :

† ADRIEN LE ROY ES<sup>ER</sup> S<sup>R</sup> DE BARDE ROIAU<sup>MT</sup> (2)  
LE TIRTE (3) ET DE HURT. — LAN MIL VI<sup>CC</sup> ET  
II JAY EU NON ANNE PAR DAM<sup>LE</sup> ANNE DE

† HARDENTUN NICOLE DARNACALLE DAM<sup>LE</sup> DE  
MONTEGART MARIE DE LASTRE ET DE MATH<sup>TH</sup> DE  
LASTRE SIRE JEHAN FOURNIER PRIEUR — SIRE

† GUILLAUME POMAR JACQUE OBRY ET ANTH<sup>NE</sup>  
CHARLES OBRY.....G....BOURGEOIS ET DE LOIS  
BOURGS BLANCHE DE PONTHEIU

† YSABEAU DE PONTHEIU PERINNE DE LA VIE  
.....DE LA VIE NICOLAS DE FONTAINE TOUS  
MARGUELIER.

Au dessus de cette légende, un cordon de fleurs de lys. Une partie de la dernière ligne a été mal fondue et est absolument illisible.

Des nombreux personnages relatés la plupart me sont inconnus. Adrien Le Roy, écuyer, sieur de Barde, Limeu, Royaumont, Le Titre et Valines, gentilhomme de la maison du duc de Guise, vivait de 1582 à 1627, fils de Nicolas Le Roy, écuyer, seigneur de Moyenneville, et d'Antoinette de Hesdin, héritière de Barde (4). Allié par contrat du 5 février 1613 à Charlotte de Runes, il mourut en 1627 et fut inhumé dans l'église des Cordeliers d'Abbeville, en face de la chaire, laissant une postérité encore représentée aujourd'hui (5).

(1) Canton de Saint-Valery-sur-Somme.

(2) Royaumont.

(3) Le Titre.

(4) M<sup>is</sup> de Belleval, *les Fiefs et les Seigneuries du Ponthieu*, p. 26.

(5) *Id.*, *Nobiliaire du Ponthieu*, 2<sup>e</sup> édit., col. 603.

G... et Lois Bourgeois étaient sans doute de la même famille que le curé de Cayeux,.... Bourgeois, dont la très-longue et curieuse épitaphe rimée se lit encore sur l'un des piliers de la vieille église de ce bourg ; je m'étonne que cette œuvre de versification picarde du XVI<sup>e</sup> siècle n'ait encore attiré l'attention d'aucun érudit.

Anne de Hardenthun, fille d'André d'Anvin de Hardenthun, écuyer, seigneur d'Ochancourt, et de Marie du Quesne, épousa le 4 octobre 1643 Oudart Le Bel, écuyer, seigneur de Bournel, puis Charles de Bavyn, seigneur d'Assigny (1). Est-ce celle dont le nom est repris sur la cloche de Cayeux ?

## XXII.

Vient ensuite la cloche de Bécourt (2). Elle mesure 0,86 de diamètre, et sur le pourtour on lit :

† NOBLE HOME IAN DV BIEZ CHĒLER SEIGNEVR  
DE BECOVRT. NOVS FIT IAN HEVWIN LAN 1603 (3).

En dessous de cette inscription règne un cordon de fleurs de lys ; puis une grande feuille d'eau, et l'écu du Biez : d'or à 3 fascés de sable, surmontées de 3 merlettes du même rangées en chef.

Je n'ai aucune donnée sur ce Jean du Biez. Charles du Biez, dont j'ai parlé plus haut (p. 332), est mort en 1604 (4), c'est donc lui qui, l'année précédente, aurait dû porter le titre de seigneur de Bécourt. Jean était sans doute un de ses fils, dont le nom est resté inconnu jusqu'ici.

Quant au fondateur, c'est sans doute le fils de Martin Heuwin, cité plus haut à la date de 1580.

## XXIII.

On sait qu'assez souvent, au temps des guerres, les habi-

(1) M<sup>is</sup> de Belleval, *Nobiliaire du Ponthieu*, 2<sup>e</sup> édit., col. 45.

(2) Canton d'Hucqueliers.

(3) Relevé aussi par M. le Baron de Calonne, *Dict. bist. du P. d. C.*, Montreuil, p. 271.

(4) P. Anselme, *Hist. des Grands Officiers de la Couronne*, t. VII, p. 182.

tants de nos villages, pour soustraire leurs cloches à la rapacité de l'ennemi, les enfouissaient dans un champ, au fond d'une mare ou dans un coin du cimetière (1). Il arriva parfois que ces cloches furent oubliées au milieu du fracas des armes, du pillage et de l'incendie ; ceux qui les avaient cachées furent massacrés, ou, émigrés, ne revinrent pas, et ils emportèrent leur secret dans l'autre monde.

C'est ainsi qu'au mois d'août 1892, une cloche fut retrouvée à Conteville en Ternois (2), dans des conditions qui méritent d'être rapportées, au fond de la mare desséchée d'une habitation particulière, celle de M<sup>me</sup> Planchon.

« Tous les ans, lorsqu'on vidait la cour, les ouvriers employés à ce travail remarquaient, non sans une certaine surprise, que leurs instruments rencontraient toujours à la même place une résistance difficile à vaincre, et qui dénotait manifestement la présence d'un corps dur. Pour ne pas perdre

(1) Voir HAIGNERÉ, *Dict. hist. du P.-de-C.*, t. III, pp. 66 (Alembon) et 242 (Réty).

Le chroniqueur Hendricq (Mss. Bibl. Saint-Omer n° 808, t. I, p. 299) écrit : « Le 8 mai (1597) quelque 60 soldats du capitaine Martin de la garnison d'Alembon amenèrent en notre ville (de Saint-Omer) la cloche dudit fort (il veut dire la cloche de l'église), laquelle ils avoient trouvez enfouie en une pièches de terre semée d'avoine ; mais comme il avoit plus, la terre s'estant faite en concavité ronde de la grandeur d'icelle cloche, donna à soubsonner à iceux soldats ce qu'il y avoit, de sorte que, fousant quelque profond, trouvèrent ce qu'ils cherchoient, à sçavoir icelle cloche, que les Franchois, dès la première guerre avoient enterré, laquelle étant amenée en notre ville fut vendue quelque 18 livres le cent, et poisoit environ 1600 livres, faisant 268 livres ; depuis Monsieur de Blandecque, lors maître, le reprint de celui qui l'avoit acheté pour le même prix, l'envoyant à Coitipe (Quaëdype) près Bergues, là où elle est encoire pendue. »

On ne retrouvait pas toujours les cloches ainsi enterrées. Celles de Réty sont restées enfoncées dans un courtil situé près de la rivière de Slack, et nommé le *Trou-à-Cloques*, où, dit-on, « la veille du jour des Morts leur voix grave et mélancolique se fait entendre au moment du crépuscule, pour se joindre à celle de toutes les cloches de la chrétienté en invitant les fidèles à prier pour les trépassés. » (*Indicateur de Calais*, 26 juin 1831.)

Un jour, le propriétaire de ce terrain, Jean-Marie Bacquet, s'étant avisé de creuser avec sa charrue un sillon plus profond que d'habitude, crut avoir rencontré les hôtes antiques du clocher de la paroisse... C'était une chaudière d'airain, d'une contenance de 75 litres, recouvrant une marmite de cuivre rouge, d'une contenance de 15 litres, munie de trois pieds, semblable à ce que l'on appelle aujourd'hui un *pot-au-feu*, et onze pièces d'étain, signées de la marque *Moult* et datées de 1595, partie du trésor mobilier d'un fermier du XVI<sup>e</sup> siècle. Il y avait aussi dans cette trouvaille quelque monnaie sur la nature de laquelle je n'ai pas de renseignements. (Haigneré, *loc. cit.*)

(2) Canton d'Heuchin, arrondissement de Saint-Pol. Le récit qui va suivre est extrait du journal *le Courrier du Pas-de-Calais*, du 13 août 1892.

sans doute inutilement son temps, on n'avait pas trop songé jusqu'ici à chercher la nature de cet obstacle. Cette année, plus aiguillonnés par la curiosité, les jeunes gens occupés au même travail voulurent décidément savoir à quoi s'en tenir. Ils se mirent donc à fouiller le terrain. A peine avaient-ils donné quelques coups de pioche qu'ils virent se dessiner le contour arrondi d'une sorte d'ustensile de cuisine. Continuant leurs fouilles, ils s'aperçurent bientôt qu'ils avaient sous les yeux une vraie cloche d'église, d'ailleurs en bon état de conservation. On s'imagine sans peine la joie des chercheurs et de la famille Planchon. On se demanda naturellement d'où pouvait provenir cette cloche. On finit par s'en rapporter à une vieille tradition locale, d'après laquelle la plus petite cloche de l'église aurait disparu, il y a un siècle, sans que, depuis, on ait jamais pu savoir ce qu'elle était devenue (1).

« La lecture de l'inscription aida à dévoiler le mystère. La voici :

PHILIPPE SIEVR DE GVERNONVAL LA MOTTE  
ROSEMONT COVLOMBY CAPITAINE ET GOVVER-  
NEVR DE GRAVELAINE 1603.

« Un peu plus bas sont les armoiries du personnage.

« En effet, le gouverneur de Gravelines à cette époque était Philippe Le Vasseur, fils de Toussaint, sieur de Pomery, etc., et de Jeanne Lequien, laquelle avait eu pour père et mère Jehan Lequien et Marie du Pré (2). Philippe, héritier

(1) C'est-à-dire qu'en 1792, lorsque la Convention fit dépendre toutes les cloches en prescrivant de n'en laisser qu'une à chaque commune, quelques personnes dévouées ont sans doute soustrait la petite cloche de Conteville à la rapacité gouvernementale, en la cachant dans la mare en question.

(2) Philippe de Guernonval mériterait une notice. Bien que son nom patronymique fût Le Vasseur, il est souvent nommé Le Quien, qui était le nom de famille de sa mère ; ses descendants en firent autant. M. Félix Lequien, avocat à Boulogne, et propriétaire du vieux manoir de Guernonval (terroir d'Hestrus), possède dans ses archives de famille des documents fort curieux sur ce personnage, son parent. Voici le texte de l'épithaphier d'Havrincourt :

« En l'église paroissiale de Hestrus et Guernoval au comté de Saint-Pol se voioit en 1616.

« La table d'autel de la chapelle de la Vierge Marie a esté donné par le s<sup>r</sup> de Guernoval, gouverneur de la ville de Graveline en la comté de Flandres ; y estant iceluy pourtrait armé

du chef de sa mère des seigneuries de Guernonval, La Motte, etc., avait été créé chevalier en 1597, allait devenir baron d'Esquelbecques en 1612, et était alors capitaine gouverneur de Gravelines.

« Vers le même temps avait lieu successivement la reconstruction des églises de Conteville et d'Hestrus. En seigneur chrétien, il s'en fit le bienfaiteur. L'épithaphier d'Havrincourt, qui date de 1616, nous apprend qu'il fit don de deux verrières à l'église d'Hestrus, l'une au-dessus du maître-autel, l'autre (1) à l'autel de la Vierge Marie, au pied duquel son aïeul Jean Lequien avait été inhumé, et où il se fit représenter, lui et sa femme. Il voulut être aussi le bienfaiteur insigne de l'église de Conteville, et y fit mettre également un vitrail au chœur. Pour rendre plus durable le souvenir de sa charité, il voulut que ses armoiries fussent reproduites au bas des trois vitraux, ainsi qu'à senestre, c'est-à-dire au côté gauche de la porte d'entrée de l'église de Conteville. Il avait adopté pour armoiries les armes écartelées de son père et de sa mère : au 1<sup>er</sup> et 4<sup>e</sup> d'azur au chevron d'or accompagné de 3 gerbes de blé de même ; au 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> d'argent à l'aigle éployé de sable. Comme les armoiries des fenêtres et celles de la cloche sont les mêmes, il s'ensuit que Philippe est bien le donateur de la cloche. D'autre part, cette cloche ne peut avoir été qu'à

et sa femme vestus à l'espagnol et portant huit quartiers d'armoiries, aiant les hauts de chause de velour rouge, et escarpe rouge au col, et les armes de Le Quien qui sont celles dud. s<sup>r</sup> de Guernoal sont timbré sur tortine de guerre d'un cigne blanc.

« Lequien.	Eps ou Aix.		Nieuwenhuisen.	Walle.
« Duprée.	Baudemont.		Wellarre.	La Wietre.

« Au pied d'un tableau funèbre de bois attaché à la muraille y est escript : Cy dessous gist Jehan Le Quien, escuier, s<sup>r</sup> de Guernoal, laquelle termina le 27<sup>e</sup> jour d'apvril an 1586. Et y a quattres escussons d'armoiries qui sont *Quien*, *Eps-Aix*, de gueule à huit fleurs de lys en orle, et d'or au chef échiqueté d'or et d'azur. »

Le portail de l'église de Gravelines porte encore actuellement l'inscription suivante : SOLY DEO GLORIA. — GVERNONVAL. — ANO 1598. — Le château et l'église d'Esquelbecq sont également pleins de souvenirs de ce gentilhomme, à qui cette seigneurie avait été léguée le 13 août 1592 par le fameux Valentin de Pardieu, seigneur de La Motte, un des meilleurs capitaines Wallons au service d'Espagne.

(1) Erreur. Ce n'est pas un vitrail, mais la table même de l'autel de la Vierge, que donna le sire de Guernonval.

l'usage de l'église de Conteville, car elle a été cachée et retrouvée dans la cour le plus à proximité de cette église. »

La famille Planchon a, paraît-il, restitué cette cloche à l'église de Conteville.

#### XXIV.

Bien que je me sois promis de ne point parler ici des cloches de la ville de Montreuil, je ferai une exception en faveur de la plus ancienne de celles qui lui restent depuis qu'elle a perdu celle qui sonne aujourd'hui à Écuire. C'est la petite cloche du tocsin, que l'on a juchée tout en haut de la tour Saint-Saulve, au dessus même de la loge du guetteur. Elle mesure 0<sup>m</sup>79 de diamètre (1) et porte ces mots en deux lignes (2) :

† IE SVIS FAICTE EN LA QVATRISME MAIRIE DE  
NOBLE HOME FRANCOIS GVERARD SEIGNEVR DE  
SORVS CAMPIGN (*fleur de lys*)

EVLLES (*fleur de lys*). MESTRE NICOLAS GLO-  
RIAND MAIEVX SECQN. BERTHELEMY DE BAILLON  
MAIEVX DV VAL (*fleur de lys*).

Dans le bas, les armes de Montreuil : d'or à 2 fasces d'azur, au chef de France. (Le bas de l'écusson est assez mal venu.) Un peu à droite, la date de **1612** et un médaillon de fondeur, portant une cloche accostée de deux anges et de deux coquilles pèlerines, accompagnée des lettres I. S., initiales du nom du fondeur.

Un cordon de fleurs de lys contourne la cloche au-dessus de l'inscription. Une grande croix couverte de rinceaux de feuillages complète l'ornementation.

On le voit, Montreuil avait alors trois mayeurs, dont le troisième était ordinairement désigné « mayeur tiers » ; ici,

(1) Circonférence extérieure à l'ouverture, 2<sup>m</sup>50 ; circonférence extérieure au cerveau, 1<sup>m</sup>55 ; hauteur au-dessous des anses, 0<sup>m</sup>72 ; épaisseur au bourrelet, 0<sup>m</sup>06 ; épaisseur aux autres endroits, 0<sup>m</sup>03. — (Notes de feu M. Aug. Braquelhay).

(2) Toutes les N de cette inscription sont figurées à l'envers.



il est qualifié « mayer du Val », c'est-à-dire spécialement chargé de l'administration de la Maladrerie du Val. Cet ordre antique, respecté par la charte de Louis XI (1464), fut supprimé en 1634 par Louis XIII, qui, sur la demande des bourgeois eux-mêmes, ne laissa à Montreuil qu'un mayer et quatre échevins.

Nicolas Gloriant, reçu bourgeois de Montreuil le 28 octobre 1584 et nommé argentier le même jour, échevin en 1586-87, 88-89, 89-90, mayer tiers en 1595-96, mayer second en 1603-1604, 1605-1606, 1611-1612, 1612-13, 1615-16, enfin mayer en 1616-17 et mort en charge, était probablement fils de Philippe Gloriant, jeune fils à marier en 1554, greffier du Baillage d'Hucqueliers en 1575, notaire audit lieu en 1579 (1). Nicolas épousa Péronne Denquin (avant 1584), fille de Louis Denquin, à son tour mayer second, et de Marie Mangnier, et veuve en premières noces, avec enfants, de Josse Le Roy. Resté veuf avant 1598, il se remaria vers 1599 à Gabrielle Prévost, fille de Louis et veuve elle-même de Nicolas Boucher; elle lui survécut et vivait encore en 1627. Après avoir été longtemps marchand, Nicolas Gloriant était devenu greffier héréditaire du Baillage d'Amiens à Montreuil (dès 1605); il laissa cet office à son fils aîné (du second lit), Gilles Gloriant, qui mourut entre 1632 et 1636, laissant pour veuve Marie Gallopin, fille de Michel Gallopin et de Jeanne Regnault.

Barthélémy de Baillon, conseiller de ville en 1593-94, quatre fois échevin de 1594 à 1599, quatre fois mayer tiers de 1600 à 1613, mayer second en 1619-1620, encore conseiller en 1623-24, appartenait à une famille de tanneurs établis au faubourg Saint-Martin d'Esquincourt. Son père, aussi appelé Barthélémy (alias Bertrand), avait épousé : 1° avant 1550 Marie Pasquier, auparavant veuve de Jehan Pacquentin; 2° avant 1562 Péronne Le Roy, fille de Josse et de Gamyne Esgret. Du premier lit, il avait eu Jehan de Baillon, tanneur, marié le 31 décembre 1565 à Claude Prévost; du second, notre Barthélémy et sa sœur Adrienne, mineurs en

(1) Jehan Gloryant, auditeur du Roy à Montreuil, le 14 novembre 1451.

1580 sous la tutelle de leur mère. Barthélémy épousa : 1° Marguerite Prévost, fille de Thomas, mayeur de Montreuil, et de Anthoinette de Sarthon, morte avant 1597, veuve en premières noces d'Anthoine du Camp, et dont il eut deux enfants, Barthélémy et Anthoine de Baillon, morts peu après leur mère ; 2° avant 1598 Françoise de Poilly, dont il eut au moins neuf enfants, baptisés à la Ville Basse de Montreuil entre le 26 mai 1598 et le 12 mai 1620. On sait que J. F. Emmanuel Baillon, bailli de Waben au XVIII<sup>e</sup> siècle et descendant direct de Barthélémy, fut un naturaliste distingué et ami de Buffon. (Voir Braquehay, *Le Roy de Barde*, p. 12).

Les armes de la famille de Baillon nous sont données par le sceau d'Anthoine de Baillon, chanoine d'Amiens, mort en 1644. L'écu est écartelé 1 et 4 à la croix chargée de 5 coquilles ; 2 et 3, à 4 fasces ; sur le tout, écartelé de... et de..., à quatre croisettes. Cet écu est entouré d'une branche de laurier et de la légende : ANTHOINE DE BAILLON. Une lettre datée de Montreuil, 12 mai 1737, et signée D. Baillon, est cachetée avec ce sceau ; le chanoine d'Amiens (dont l'építaphe est conservée à la cathédrale) appartenait donc à la même famille que les Baillon de Montreuil (1).

Le plus connu des trois personnages mentionnés sur notre vieille cloche est François Guérard. Il appartenait à une famille établie à Montreuil dès 1520-1521, dans la personne de Maître Jacques Guérard, alors mayeur second (2). Fils unique de M<sup>e</sup> Jehan Guérard, licencié ès lois, avocat au siège de Montreuil, et de damoiselle Marguerite Savereulx, damoiselle de Campigneulles, François fut d'abord licencié ès lois et

(1) Baillon porte : écartelé 1 et 4 d'argent à la croix de gueules chargée de 5 coquilles d'or ; 2 et 3, d'argent à 3 barres d'azur. (Voir X. de Bonnault, *Picardie historique et monumentale*, Saint-Sépulcre de Montdidier, tome II, p. 11.)

(2) Compte de l'hôpital Notre-Dame ; archives de M. Henneguiet. — M. Raymond Richebé possède, dans sa riche collection sigillographique, le sceau de Matthieu Guérard, doyen de la collégiale Saint-Firmin de Montreuil, *S. Math. Guerardi decani ecc. coll. bñ firmi in Monst(er)olo*. Très belle matrice en bronze, XV<sup>e</sup> siècle, forme elliptique aiguë. Sous un dais gothique flamboyant, à trois niches, se tient un agneau pascal passant à dextre, accosté à dextre de saint Firmin, portant sa tête mitrée dans ses mains, et un nimbe autour de son col tranché ; à senestre, saint Laurent portant son gril. En exergue, dans une petite niche carrée, le doyen priant. — Je n'ai aucune notion sur cet ecclésiastique ; je ne connais aucun doyen de Saint-Firmin entre Jacques de Frencq (1352-1367) et Jehan Morel (1486-1490).

procureur au siège de Montreuil, puis notaire de 1582 à 1601, lieutenant général au Baillage souverain d'Ardres 1590-1598, puis écuyer, seigneur de Sorrus, Campigneulles, Fernehem, etc. Reçu bourgeois de Montreuil au lieu de son père le 28 octobre 1581 et élu échevin le même jour, puis mayer second de 1597 à 1601, six fois mayer de 1601-1602 à 1622-23. Il épousa par contrat du 6 avril 1579 damoiselle Jehanne Warnier, damoiselle de Sorrus et Fernehem, fille aînée de M<sup>e</sup> Pierre Warnier et de défunte Nicole du Pont (celle-ci fille et héritière de Péronne de Tilly, damoiselle de Sorrus et de Fernehem, héritière de sa maison). L'inventaire après le décès de Jeanne Warnier est du 23 janvier 1598. Resté veuf, François Guérard épousa en secondes noces damoiselle Anne Flamen, fille de Josse et veuve de Nicolas Denquin, par contrat du 20 décembre 1597.

Par sa première femme, François Guérard était devenu seigneur de Sorrus en partie ; par sa mère, il était aussi seigneur de Campigneulles ; l'échevinage lui contesta ces titres seigneuriaux ; une délibération du 4 juillet 1605 porte : « Deffense au s<sup>r</sup> Guérard de prendre la qualité de seig<sup>r</sup> de Sorrus, à peine de cent livres d'amende, attendu que la seig<sup>rie</sup> de Sorrus est de la banlieue, et qu'elle a été donnée à lad<sup>te</sup> ville de Montreuil par don du Roy Philippe en l'an 1292. » (1). Il s'ensuivit un long procès, qui ne fut terminé qu'en 1627 après la mort de François Guérard. Ce qui n'empêcha pas ce dernier (on le voit par l'inscription de notre cloche) d'être élu et réélu mayer de la ville avec laquelle il était en litige, ni de se targuer, dans l'exercice de ses fonctions, des mêmes titres que la cité qu'il administrait lui déniait.

L'inventaire après décès de François Guérard est du 3 mars 1626 ; il laissait huit enfants. (2).

(1) Mss. du chanoine Poulter. — Analyses des délibérations de l'échevinage. — Bibliothèque de feu M. Henneguer ; communication de M. Quenson de La Hennerie.

(2) Toutes ces notes sont extraites des minutes des notaires ou des manuscrits du chanoine Poulter.

XXV.

Jean de Monchy, seigneur de Mont-Cavrel, avait donné en 1620 et 1622 deux cloches aux églises de Mont-Cavrel et d'Alette (1), qui dépendaient de son domaine. De ces deux monuments de bronze, le second seul subsiste encore ; le premier, fêlé en 1868, a été refondu, mais on a eu l'heureuse pensée de reproduire l'ancienne inscription sur la nouvelle cloche (diamètre : 0<sup>m</sup>94), ce qui me permet de la rétablir ici :

JE FUS DONNÉE A L'ÉGLISE D'ALETTE EN 1620  
PAR TRÈS HAUT ET TRÈS PUISSANT SG<sup>R</sup> MESSIRE  
JEAN DE MONCHIE SG<sup>R</sup> DE MONT CAVREL ALETTE  
ET AUTRES LIEUX GOUVERNEUR DES VILLES ET  
CITADELLES D'ARDRES ET D'ÉTAPLES ET NOM-  
MÉE JEANNE. JE FUS BÉNITE PAR M. PIERRE  
BOUCHER CURÉ DOYEN D'ALETTE. ÉTANT CASSÉE  
PAR ACCIDENT JE FUS REFONDUE EN 1868 PAR  
LES SOINS DE M. VASSEUR CURÉ D'ALETTE ET  
MINET MAIRE DE LA COMMUNE. JE FUS NOMMÉE  
JEANNE SILVIE ALFRED PAR MONSIEUR MOITIER  
MAIRE D'HUCQUELIERS CONSEILLER D'ARRON-  
DISSEMENT ET PAR M<sup>ME</sup> ARLE (*Harlé*) NÉE CAM-  
PAGNE TOUS DEUX RENTIERS A HUCQUELIERS  
ET JE FUS BÉNITE PAR MONSIEUR VÉNIEL CURÉ  
A QUI MONSIEUR VASSEUR A RÉFÉRÉ L'HONNEUR  
A CAUSE DE SA DIGNITÉ DE DOYEN DU CANTON.  
HONNEUR AUX HABITANTS QUI ONT VOULU CON-  
TRIBUER A MON EXISTENCE.

Si, dans toutes les paroisses, on avait pris soin de rappeler ainsi sur les cloches refondues les inscriptions anciennes, l'histoire locale et l'archéologie s'en trouveraient bien.

(1) Canton d'Hucqueliens.

XXVI.

Je donne immédiatement ici l'inscription de la cloche de Mont-Cavrel (1) :

MADAME MARGVERITTE DE BOVRBON ESPOVSE  
DE MESSIRE IEHAN DE MONCHY CHLRE SR ET  
MARQVIE DE MONTCAVREL

† MA DONNE POVR NOM MARGVERITTE.

RENE ET ESTIENNE BRETON NOS FECIT 1622.

Cette cloche, d'un son magnifique, pèse, dit-on, 2,000 livres ; son diamètre est de 1<sup>m</sup>10. Au point de vue de l'ornementation, c'est un vrai chef-d'œuvre :

On remarque d'abord sur le relief deux écus :

1° Monchy : de gueules à 3 maillets d'or. Écu timbré d'une couronne de comte, sommée d'un heaume à lambrequins.

2° Mi parti Monchy et Bourbon : d'azur à 3 fleurs de lys d'or.

Plus loin, une effigie de la Sainte Face porte l'inscription suivante en très petits caractères : VLTVS (*sic*) DOMINI IN GAVSIO (*sic*) LETIFICAT TERAM.

Une grande croix haussée, et une crucifixion avec plusieurs personnages fort bien gravés, complètent l'ornementation de cette belle cloche.

Jean de Monchy, chevalier, seigneur de Mont-Cavrel, Émy, Monchy, Alette, Toutendal, Fordres, Sempy, Broutelles, le Momptent, etc., naquit vers 1571 du mariage d'Antoine, seigneur desdits lieux, et de Anne de Balzac. Resté orphelin de bonne heure, il jouait déjà à 17 ans un rôle considérable dans le parti de la Ligue en Boulonnais. En 1588, il obtient de Henri III des lettres patentes interdisant aux États du Boulonnais de se réunir à Boulogne pour procéder à l'élection des députés de la province aux États-Généraux de Blois. Les royalistes de Boulogne ayant passé outre, Jean de

(1) Canton d'Étaples.

Monchy prit une part active à l'assemblée des Ligueurs tenue à Étaples, où la noblesse députa à Blois Louis de Monchy, sieur d'Inxent, son cousin. Il leva ensuite une compagnie de cinquante hommes d'armes pour le service de la Sainte-Union, (1591), et devint en 1593 gouverneur et capitaine du château d'Hardelot, repris sur les royalistes. Il tenait garnison à Amiens le 8 août 1594, quand cette ville se rendit à Henri IV ; il contribua pour une grande part à ce ralliement, et fut maintenu par le Roi dans ses charges et dignités.

Devenu en 1613 gouverneur d'Ardres, et en 1615 gouverneur d'Étaples, il cumula pendant de longues années ces deux commandements ; en 1614, la noblesse du Boulonnais l'élut député aux États-Généraux ; il fut fait chevalier des ordres du Roi le 14 mai 1633, mais ayant quelque peu trempé dans les intrigues de Gaston d'Orléans et de la Reine-Mère, il fut dépouillé en 1634 de son gouvernement d'Ardres, dont le Roi avait déjà fait raser la citadelle en 1620 ; ce qui ne l'empêcha pas de rentrer bientôt en grâce et de rester gouverneur d'Étaples jusqu'à sa mort, survenue en octobre 1638. Un portrait, lavé à l'encre de Chine, de Jean de Monchy est conservé à la Bibliothèque nationale, collection Clairembault, 1167, fol. 234 et 1234, folio 107 (1).

Il avait épousé, par contrat du 29 novembre 1596, Marguerite de Bourbon, fille d'André de Bourbon, seigneur de Rubempré, chevalier de l'ordre du Roi, et d'Anne de Roncherolles (2). Cette alliance fut heureuse autant qu'elle était brillante ; Marguerite de Bourbon a donné neuf enfants à son mari et a laissé un souvenir vénéré dans ses domaines ; la magnifique église de Mont-Cavrel lui doit, outre sa cloche, ses plus riches ornements, et l'écu de Bourbon --- d'où l'héritière de Rubempré avait eu soin d'enlever la barre de bâtardise, en sorte qu'elle se permettait de porter les armes pleines

(1) Abbé LEDRU, *Hist. de la Maison de Mailly*, t. I, p. 209. Ce portrait est reproduit en phototypie par M. l'abbé Thobois.

(2) MORERI, *Dictionnaire*, t. VII. — Minutes des notaires de Montreuil. — H. DE ROSNY, *Hist. du Boulonnais*, t. III, pp. 561, 564, 566, 605, 609. — Voir surtout l'abbé THOBOIS, *le Château et les Seigneurs de Mont-Cavrel*, ouvrage actuellement sous presse.

de France, — se voit encore en divers endroits de cette église. Après sa mort, la dame de Mont-Cavrel était considérée par ses vassaux presque comme une sainte, et un incident curieux des profanations de 1793 semblait fait pour corroborer encore cette opinion.

L'abbé Boulant, ancien curé de Mont-Cavrel, écrit dans son registre de catholicité pour 1824 :

« Margueritte de Bourbon, maraine de la cloche, a été inhumée dans le caveau de l'église sous le chœur, dans un cercueil de *blomp* (plomb). Dans la révolution, les clubistes ouvrirent ce caveau, en tirèrent ce cercueil et jetèrent le corps dans une fosse qu'ils firent dans le cimetière et s'emparèrent du *plomb*. Quatre autres cercueils qui se trouvoient (dans) ce caveau de la famille de Margueritte de Bourbon furent traités de la même manière, mais sur le témoignage de Théodore Baillieu, chirurgien, rendu à moi-même, Margueritte de Bourbon fut trouvée aussi vermeille que quand on l'avoit ensevelie. »

## XXVII.

La cloche de Maintenay (1), contemporaine de celle de Mont-Cavrel, a été refondue en 1837, mais le curé d'alors prit soin de relever l'ancienne inscription sur une feuille volante, que j'ai retrouvée dans les archives du presbytère :

HENRI DVC DE MONTMORENCY PAIR ET AMIRAL  
DE FRANCE SEIGNEVR DE CE LIEV. MADEMOI-  
SELLE MARIE LEMOINE VEFVE DE FEV MAITRE  
PIERRE LE CHARRON CONSEILLER DE LA COVR.  
MAITRE FRANCOIS LE CHARON PRIEVR DE CE  
LIEV. MAITRE MARIE LANGLOIS CVRE PROPRIE-  
TAIRE NATIF DV BOVRG DE RENE. ET AVONS  
ETE FAITE POVR LE SERVICE DE DIEV ET S<sup>r</sup> NI-  
COLAS DE MAINTENAY.

NICOLAS JOLY NOVS A FAITE EN LAN 1622.

(1) Canton de Campagne.

Cette cloche pesait 600 livres.

Henri de Montmorency n'appartenait pas, comme on pourrait le croire, à la branche cadette de cette illustre maison établie en Ponthieu depuis le XV<sup>e</sup> siècle (1). Il était bel et bien de la branche aînée, petit-neveu du fameux connétable, et c'est d'Anne de Montmorency lui-même qu'il hérita la terre de Maintenay. En effet, Charles, fils du connétable, connétable lui-même et duc de Danville, lui céda en 1614 toutes ses seigneuries, entr'autres celles de Buire et Maintenay, qui avaient été données à Anne de Montmorency par Jean d'Estouteville, seigneur de Villebon, par acte du 21 septembre 1554.

Henri de Montmorency n'a jamais habité son donjon croulant de Maintenay, dont les vénérables débris dominaient encore il y a 25 ans la vallée d'Authie, et que des paysans du lieu, inconscients vandales, ont jeté bas et détruit jusqu'aux fondements. Mais ce seigneur a laissé dans la contrée deux souvenirs durables de son passage éphémère (1614-1626) : la cloche de Maintenay, et la voûte du chœur de Buire, où ses armes se voient encore à la maîtresse clef, avec le millésime 1617 : d'or à la croix de gueules, cantonnée de seize alérions d'azur (2).

Le prieuré de Maintenay, antique dépendance de l'abbaye de Marmoutiers, a disparu à peu près complètement, sauf quelques pans de murs dans les propriétés de M. H. de La Houplière. Il en reste un cartulaire au fonds Gaignières, à la Bibliothèque Nationale (3), et quelques chartes aux archives du Pas-de-Calais.

## XXVIII.

Sur la cloche d'Hubersent, (diamètre 0<sup>m</sup>96), on lit :

+  
† IHS MESSIRE FRANCOIS DE SAINT BLIMOND

(1) Voir M<sup>rs</sup> DE BELLEVAL, *Lettres sur le Ponthieu*, 1<sup>re</sup> édit., p. 19 à 63.

(2) Voir BARON A. DE CALONNE, *les Seigneurs de Maintenay*, 1864, in-8°, 52 pp.

(3) Ms. lat. 5441, t. 1, pp. 129-138.



CHEVALIER SEIGNEVR ET BARON D'ORDRE PREMIER BARON DE

† BOVLLENOIS SEIGNEVR DE FREN ET DE HUBERSEN SEQVIERE D'HEMY ET AVLTRE LIEVX.

1628.

François I de Saint-Blimond, chevalier, seigneur de Saint-Blimond, Gouy, Cahon et Longavesnes, épousa en 1562 Claudé de Sempy, héritière de la baronnie d'Ordre, première baronnie du Boulonnais. Ce n'est pas de ce François qu'il s'agit ici, car il mourut en 1603; mais André, son fils aîné, eut entr'autres enfants, de sa femme Marguerite de Saveuse, François de Saint-Blimond, baron d'Ordre, mort à marier vers 1630, qui me paraît bien être le parrain de la cloche d'Hubersent (1).

Parmi les seigneuries attribuées au baron d'Ordre, il faut noter celle d'Hémy ou Émy, ancien village du Boulonnais, situé entre Mont-Cavrel et Fordres; il s'y tenait, paraît-il, un marché très fréquenté, qui fut transféré à Hucqueliers après la destruction d'Émy par l'armée anglaise vers 1544 (2).

## XXIX.

L'ancienne cloche de Cavron, bénite en 1631, sonne aujourd'hui dans le clocher de Galway en Irlande. M. le comte de Marsy a eu la bonne fortune de s'en procurer l'inscription par le plus heureux des hasards, et l'a publiée dans le *Bulletin monumental* (3). Elle est ainsi conçue :

† DOMP GAVDEFROY DE LA RVE PAR LA GRACE DE DIEV ABBE DE ST SAVLVE ET SR DE CAVRON

† WALOIS MA NOMME POVR SERVIR A LEGLISE DVDICT CAVRON.

1631.

(1) MARQUIS DE BELLEVAL, *Nobiliaire du Ponthieu*, 2<sup>e</sup> éd., col. 822-823.

(2) Voir l'ouvrage précité de M. l'abbé Thobois sur *le Château de Mont-Cavrel*.

(3) 7 avril 1884, pp. 138-140. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de la Morinie*, t. VII, p. 342.

LOVIS LONGREE NOVS A FAICT. (1).

Cette cloche a été enlevée au moment de la Révolution, mais comment se retrouve-t-elle aujourd'hui à Galway? Il est à supposer qu'au lieu d'être remise à l'état pour en faire de la monnaie ou des canons, elle sera tombée entre les mains d'un brocanteur, qui aura trouvé plus avantageux de la vendre à son profit que de la céder au gouvernement (2).

Le nom de Walois ou Walloy, que porte cette cloche, est celui de saint Walloy (Gwennolé, *Winwaloeus*), abbé de Landevennec en Bretagne et patron de l'église de Cavron; le corps de ce saint est conservé à l'église Saint-Saulve de Montreuil. L'abbé Godefroy de La Rue, dernier abbé régulier de Saint-Saulve, gouverna ce monastère de 1598 à 1631; ses armes se voient à la voûte du bas-côté sud de l'église abbatiale et sa pierre tombale existe encore, bien mutilée, dans le vestibule du presbytère de Montreuil; l'écu d'argent à 3 fascés de gueules nous indique que ce prélat était bien de la famille des seigneurs de Bernapré. L'épitaphe, aujourd'hui à peu près effacée, nous a été heureusement conservée dans le *Gallia christiana* (3). Il mourut le 29 juillet 1631 et fut inhumé dans la chapelle de la Vierge.

Il y avait à Cavron, en 1789, trois cloches; les deux autres avaient été données à l'église, suivant le rapport des anciens, par M. Philippe Delattre, riche propriétaire de Cavron, lequel avait, paraît-il, une véritable passion d'écouter la sonnerie des cloches. L'une de ces dernières cloches fut enlevée à la Révolution ainsi que celle de 1631; l'autre existe encore dans le clocher de Cavron; elle date de 1772. Quant à la petite cloche actuelle, c'est l'ancienne cloche de l'église démolie de Saint-Martin, qui fut refondue en 1818 et transférée au clocher de Cavron en 1831.

Dans la partie haute du pignon doxal se trouve ménagée.

(1) Communication de M. Delwaille, de Cavron, à qui je suis redevable de nombreux documents sur cette commune.

(2) Id.

(3) Tom. X, col. 1301.

au dessus des voûtes, une ouverture en forme de fenêtre ou campanile, portant des traces qu'une cloche y aurait été autrefois suspendue, par conséquent bien avant la construction de la tour actuelle qui est datée de 1700 (1).

### XXX.

La cloche du Bois-Jean a été refondue en 1856, mais l'ancienne inscription nous a été conservée par le *Journal de Montreuil* du 20 novembre 1856. Elle était ainsi conçue :

CET CLOCHE A ETE FAICT DES AVMO SNES DES  
ABITAN DV HAMI AV DE LA CHAPEL ET DE NOSTRE  
DAME DV BOISIAN · M<sup>E</sup> PIERRE LEFEBVRE VI-  
CAIRE DV BOISIAN · VINCENT ROVCEL FAICT EN  
LAN 1633 · PHILIPPE BARET · P · PRINNE · HAVLE-  
VIL · M ·

La fin doit être interprétée ainsi : Philippe Baret parrain, Péline Haulevil marraine.

La paroisse du Bois-Jean est d'origine moderne ; tout son territoire était autrefois couvert de bois. Il faisait partie du vaste domaine que les comtes de Ponthieu avaient donné à l'abbaye de Longvilliers, et qui, n'ayant d'autre chef-lieu paroissial que Lépine, comprenait Ebruyères, le Puits-Bérault, Abihem, le Bois-Jean, le Bois-Huré, Léguille, Romont et la Houssoye de Buire, s'étendant ainsi sur près de trois lieues en largeur. Peu à peu, les colons à qui l'abbaye cédait des portions de bois à défricher, moyennant une faible redevance, s'établirent et se multiplièrent ; on éleva au Bois-Jean et à Romont des chapelles que le prieur-curé de Lépine desservait tant bien que mal. Enfin, l'an 1633, l'évêque d'Amiens établit un vicaire perpétuel chargé d'administrer Bois-Jean, Léguille, Romont et les hameaux

(1) Notes de M. Delwaille. Voir n° V ci-dessus, l'inscription de la clochette de l'école de Cavron. (1508). La chapelle de N. D. du Joyel, célèbre autrefois par son pèlerinage, a une petite cloche sur laquelle on lit : F. PAR ADRIEN LAPLACE. 1726. (Notes du même).

voisins (1). C'est alors que fut fondue la cloche et bâtie la vieille église du Bois-Jean, qu'on vient de démolir (1900).

### XXXI.

Quant à l'ancienne cloche de Brimeux, refondue en 1861, son inscription a déjà été publiée trois fois :

1° Par M. le Baron de Calonne, *Dictionnaire historique du P.-de-C., Montreuil*, p. 19 ;

2° Par le chanoine Robitaille, *Annuaire du Diocèse d'Arras pour 1868*, p. 189 ;

3° Par l'abbé Robert, *Notice ou Etude sur les cloches*, p. 6. (Ext. des Bulletins de la Société des Antiquaires de la Morinie, t. V, p. 389.)

Cependant je crois devoir reproduire ici la leçon de feu M. Laurent, l'érudit curé de Brimeux, à cause des détails que cet ecclésiastique a consignés sur son registre de paroisse, au sujet de l'ornementation de la cloche, et qui ne sont relatés nulle part ailleurs. Je crois aussi que la lecture de l'inscription est plus minutieusement exacte :

LAN MDCLXXII JE ESTE BENISTE PAR M<sup>RE</sup> PHILIPPE DE LENGAINNE PREBRE CVRE DE BRIMEVT ASSISTE DE M<sup>RE</sup> GVILLAVME DE BELLOY CHAPELIEN DE LA CHAPEL CHASTERALE DE ST LOVIS — IAI ESTE NOMME (2) PAR TRES HAVLT ET TRES PVISSANT S<sup>RE</sup> M<sup>RE</sup> GVILLAVME AMBROIZE DE MELVN PRINCE DESPINOY CH<sup>ER</sup> DV SAINCT ESPRICT BER DE FLANDRE SENECHAL DE HAINAVLT PREVOST DE DOVAY CHA<sup>S</sup>LAIN DE BAPAVLME MARQVY DE ROVBAY BARON DANTOING SIZOING CONTE DE MELVN ET S<sup>RE</sup> DE QVATRE PARTS DVDICT LIEVX DE BRIMEVT ET TRES HAVLTE ET TRES PVISSANTE DAME MADAME PELAGIE DE CHABOT DE ROHAN PRINCESSE DESPINOY PARAIN ET MARAINE. — LOVIS

(1) BARON DE CALONNE, *Dict. histor.* cité, p. 12.

(2) Il n'y a pas de nom.

DE MELVN (1) CHEVALIER S<sup>RE</sup> DV QVINT VICONTE DE BRIMEVT SEIGNEVR DAMBRICOVRT — PHĒ BLOQVEL BOVRGEOIS DE MONTREVIL RECEVEVR DE BRIMEVT ET CHARLOTTE DE BEAVMONT SA FEMME BIENFAICTEVRS A CEST CLOCHE — ROBERT DE SVRNES ET FRANÇOIS DE SVRNES VIVANT ET MOVRANT POR LE FIEF DE LEGLISE — FRANCOIS HOVARY GREFFIER — IACQVES BVLOT.

Cette cloche, qui pesait environ 1,800 livres, était ornée d'une croix fleuragée et de quatre écussons aux armes :

1° De Brimeux : d'argent à 3 aigles de gueules, 2 et 1, membrées et becquées d'azur ;

2° De Melun : d'azur à 7 besans d'or, 3, 3 et 1, au chef de même ;

3° De Rohan-Chabot : écartelé d'or à 3 chabots de gueules, et de gueules à 9 macles d'or accolées et aboutées, 3, 3 et 3 ;

4° Des Essarts : d'or à 3 croissants de gueules, 2 et 1.

On y voyait encore deux cartouches au milieu desquels se trouvait une cloche, le premier avec ces mots : THOMAS CLAVDE (2) ; le second avec cette légende : LA PAIX SOIT AVEC VOVS (3) ; enfin une bordure de rinceaux et de feuilles d'arbres complétait cette riche ornementation.

La maison de Melun a longtemps possédé la seigneurie des quatre parts de Brimeux, par suite de l'alliance de Hugues de Melun, vicomte de Gand, gouverneur d'Arras au commencement du XVI<sup>e</sup> siècle, avec Jeanne de Hornes, dame de Brimeux, fille de Philippe de Hornes, seigneur de Guasbecque, et de Jeanne de Lannoy, qui elle-même était fille de Jean de Lannoy et de Jeanne de Brimeux, héritière de sa maison (4).

Les armes de Melun se voient encore sur la ferme du Mé-

(1) Y a-t-il erreur de lecture ou lapsus du fondeur ? Quoi qu'il en soit, il faut certainement lire Louis des Essarts et non Louis de Melun.

(2) Nom du fondeur ? Ne faut-il pas lire plutôt *Claude Thomas* ?

(3) Cette devise n'indiquerait-elle pas que cette cloche a été fondue par *Nicolas de La Paix* ?

(4) B<sup>on</sup> DE CALONNE, *Dictionnaire hist. du Pas-de-Calais, Montreuil*, p. 18.

nage de Brimeux, ainsi que dans le chœur de la belle église de ce village et aussi dans la chapelle castrale de Saint-Louis, qui est bâtie sur le flanc nord du chœur, sous la tour du clocher.

La seigneurie du Quint de Brimeux resta longtemps dans une branche cadette des premiers seigneurs. Charles de Brimeux, comte de Meghes, la possédait en 1550; puis sa nièce Marie de Brimeux, femme en 1575 de Claude de Berlaymont, en 1582 de Charles de Croy, prince de Chimay et de Hodicq (1).

En 1607 ou 1608, le Quint de Brimeux fut acheté par Charles des Essarts, seigneur de Maigneux et gouverneur de Montreuil, ce qui explique la présence de l'écu des Essarts sur la cloche. Le dixième fils de Charles et de Jeanne de Joigny sa femme, Hercules-Concino des Essarts, (filleul du maréchal d'Ancre), chevalier, seigneur du Quint de Brimeux et d'Ambricourt, épousa par contrat du 19 février 1636 damoiselle Antoinette de Tiercelin, avec laquelle il testa le 5 décembre 1665. De leurs onze enfants, l'aîné fut Louis des Essarts, chevalier, seigneur de Brimeux, Meigneux, Ambri-court, Salleux, capitaine de cavalerie successivement aux régiments d'Aumont, de Girardin et de Courtebourne, cheval-léger de la garde du Roi en 1684. Il était âgé de 40 ans lorsqu'il eut acte de la représentation de ses titres de noblesse devant Bignon, intendant de Picardie, le 20 janvier 1698. Il vivait encore en 1730, veuf de damoiselle Théodore-Catherine-Louise-Alexandrine des Essarts, qu'il avait épousée par contrat du 3 février 1701, fille d'Alexandre des Essarts, chevalier et châtelain de Linières, et de damoiselle Catherine de Mérélessart (2).

Quant au curé Philippe de Lengaigne, il était d'une vieille famille qui a joué un certain rôle dans le Boulonnais et le Ponthieu et s'est divisée en beaucoup de branches; celle des

(1) Arch. de l'auteur et minutes des notaires.

(2) P. ANSELME, *Hist. des Grands-Officiers de la Couronne*.

seigneurs du Chocquel est seule encore représentée. Les branches établies à Montreuil (seigneurs de Bertronval en Maintenay, du Quesnoy, de Saint-Pry, de Selles, etc.) portaient de . . . . . à la bande de . . . . . accompagnée de 4 (ou 5 ?) étoiles de . . . . . posées en orle (1). Philippe était fils puîné de Philippe de Lengaigne, notaire et procureur à Montreuil (échevin neuf fois, 1605 à 1621), et de Claire du Mesge, mariés avant 1608. Le 28 mars 1638, Philippe de Lengaigne, clerc de la paroisse Notre-Dame et curé de Buire, comparait à l'assemblée des trois États de la ville de Montreuil (2). En 1665, il dessert la chapellenie de la famille de Lengaigne en l'église Saint-Firmin (3). Curé de Brimeux en 1641, 1667 et 1671, il résigne sa cure en cour de Rome le 5 octobre 1674 au profit de Pierre Petit, à charge d'une pension viagère de 300 livres (4).

J'ajouterai ici une note sur la moyenne cloche de Brimeux, disparue à la Révolution :

« La moyenne cloche de cette paroisse, après avoir duré l'espace de 183 ans, ayant été bénite en 1600, sous l'invocation de S<sup>t</sup> Guillaume, selon le souhait de Messire Guillaume de Melun, prince d'Épinoy, marquis de Roubaix, sénéchal de Hainault, connétable héréditaire de Flandre, vicomte de Gand, <sup>IV</sup> fils de Pierre de Melun, prince d'Épinoy, et d'Hippolyte de Montmorency, et faite par M<sup>e</sup> Ancel et Jehan Gourdin, et cassée le 16 mai 1783, fut refondue le 17 janvier 1787, bénite par nous curé le 21 dudit mois de janvier sous l'invocation des SS. Joseph et Julie, selon le souhait de François-Joseph Daullé, âgé de sept ans, fils de François-Joseph, receveur de cette terre, et de feu Marie-Jeanne Verlingue, et de Julie Riquier, âgée de 8 ans, fille

(1) Armes inédites. Pierre tombale de Louis de Lengaigne du Quesnoy (1732), provenant de l'église Saint-Pierre de Montreuil et conservée maintenant au château de Ricquebourg en Maresquel.

(2) Mss. du chanoine Poulter, Délibérations de l'Échevinage, p. 240. — Biblioth. de feu M. Henneguer.

(3) Notes de M. de Baizieux.

(4) Arch. du P.-de-C., G. 2, f<sup>o</sup> 15 v<sup>o</sup>. — *Inventaire* publié par le chanoine Haignéré, p. 14.

de Jacques-François, laboureur propriétaire (1), et de Marie-Jeanne Desplanque, de cette paroisse. Elle pesoit 1742 livres ; elle pèse actuellement 1800 (2) ; elle fut descendue, refondue et remontée par les sieurs Drouot et Gorlier fondeurs, André et Liévin Cailleux frères charpentiers de cette paroisse, moyennant 450 livres. FONTAINE, curé » (3).

« Les cloches de Brimeux », dit M. de Calonne (4), « répandaient au loin de joyeuses volées ; un vieux dicton leur accordait même la supériorité sur la sonnerie de Dominois, la plus remarquable de la vallée d'Authie, que les paysans se plaisaient à défier en disant :

« *Sonne, sonne, Dominois ;*  
« *Jamais Brimeu ne vaudrois* ».

## XXXII.

M. l'abbé Mouronval, curé de Mâresquel, possède une petite cloche qui provient de l'abbaye de Saint-André-au-Bois, et qui a appartenu pour un temps au collège Sainte-Austreberthe, à Montreuil.

Cette cloche porte le millésime

**1673**

et l'empreinte de deux sceaux ronds :

Le premier porte un écu héraldique arrondi par le bas, au chevron accompagné en chef de 2 étoiles à 8 rais, en pointe d'un pélican. — Timbré de la mitre et de la crosse. Ce sont les armes de l'abbé Nicolas Ledé.

Le second sceau porte un écu héraldique pointu, timbré de même que le précédent : de sinople au sautoir d'or cantonné en chef d'une étoile de même ; aux flancs d'un cerf à dextre, et d'un sanglier à senestre, affrontés, et en pointe d'un

(1) J.-F. Riquier fut, deux ans après, élu député du Tiers-État du Baillage de Montreuil aux États-Généraux de 1789. Son portrait gravé existe dans la collection Le Vachez.

(2) Autant que la grosse, alors ?

(3) Registres de catholicité de Brimeux.

(4) *Dict. hist.* cité, p. 20.



levrier passant à senestre, la tête contournée à dextre, ces 3 animaux au naturel. Légende entre 2 filets : SIGI \* STI \* ANDREE \* IN \* NEMORE (1).

En haut de la cloche, une guirlande entremêlée de fleurs de lys florencées et de fleurs de vigne.

L'abbé Nicolas Ledé est le plus grand et le plus connu des abbés de Saint-André ; il a laissé de nombreux manuscrits, dont la plupart traitent de l'histoire de l'ordre de Prémontré et sont conservés chez M. Quenson de La Hennerie, dans l'ancienne bibliothèque de M. Henneguiér. De la précieuse chronique de l'abbaye de Saint-André, qu'il avait écrite en trois volumes, il ne reste que le tome II, qui se trouve aujourd'hui à l'abbaye de Valloires. Né en 1600 à Offin de parents pauvres, ce bon religieux s'éleva par son seul mérite et ses vertus à la dignité abbatiale ; il administra le monastère de Saint-André pendant plus de 40 ans (1636-1680), le restaura, y fit régner la régularité, obtint le privilège de la mitre jusqu'alors refusé à ses prédécesseurs, et mourut plein de jours le 2 Novembre 1680. On peut consulter, pour plus de détails les ouvrages de M. de Calonne (2) et de l'abbé Robert (3), mais la biographie la plus détaillée de ce digne prélat se trouve dans la chronique continuée par son successeur Antoine Boubert (4).

Cette chronique contient, à la date de 1672, la note suivante :

« Un fondeur de cloches travailloit depuis trois mois à une fonte de dix-huit cloches pour un carillon. Le 17 novembre, il en fondit et coula six, deux desquelles furent refonduës depuis pour n'estre pas d'accord avec les quatre

(1) BOREL D'HAUTERIVE, *Armorial général de 1696, Artois et Picardie*, p. 108. Un cachet de l'abbaye, à peu près pareil, est apposé au bas de l'extrait de baptême de Charles Testart de Rossinoy (1687), délivré le 3 Octobre 1729, par « f. Lucinus Belloy, prior et custos (abbatiæ sancti Andreae in Nemore) ». La légende est ainsi conçue : SIG · CONVENTVS · S · ANDREA (sic) · IN · NEMORE. Le sceau est ovale ; l'écu encadré de 2 rameaux. (Arch. de M. le vicomte Testart de La Neuville).

(2) *Hist. des abbayes de Dommartin et de Saint-André-au-Bois*, pp. 176 à 186.

(3) *Biographie de Nicolas Ledé*, Amiens, 1864, in-8°, 40 pp. Extr. de *La Picardie*.

(4) PP. 122 à 192, et surtout p. 187.

plus grosses. Le 25, M. l'abbé fit la bénédiction de ces quatre cloches, la plus grosse en l'honneur de Notre-Dame et de S<sup>t</sup> André, dont le baillÿ de Beaurain fut parrain au nom de M<sup>r</sup> le comte du Rœulx duc de Croÿ. La 2<sup>e</sup>, en l'honneur de S<sup>t</sup> Laurent, dont le curé de Gouÿ fut parrain. La 3<sup>e</sup>, en l'honneur des SS. Nicolas, Augustin et Norbert, dont Charles Danvin fut parrain. La 4<sup>e</sup>, en l'honneur de Notre-Dame et de S<sup>t</sup> Jean, dont M<sup>r</sup> Grossel, curé de S<sup>t</sup> Pol et doyen de chrestieneté, fut parrain. Le fr. Nicolas Wautisset fit la prédication » (1).

Et, en mars 1673, on lit : « La grande horloge avec le carillon fut achevée dans ce mois ; l'on y travailloit depuis quatre ans, mais l'ouvrage avoit esté souvent interrompû. On ne scait pas ce qu'elle a coutée » (2).

Il n'est pas douteux pour moi que la cloche de Maresquel ne provienne du carillon de 1673.

### XXXIII.

La commanderie que l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem possédait à Loison, héritage des Templiers, avait une cloche qui existe encore dans le grenier de la mairie de cette commune, mais qui ne porte d'autre inscription que sa date :

**1674.**

### XXXIV.

On lit sur la cloche de Guisy (diamètre 0<sup>m</sup>69) :

† IAI ESTE BENITE AV NOM DE DIEV & DE LA  
S<sup>TE</sup> VIERGE & NOMMEE MARIE HENRYETTE.

† PAR D. F. HENRI WIDANIEL PRIEVR DE LAB-  
BAYE DE DOMPMARTIN LAN 1679.

En bas, d'un côté, deux anges tenant une cloche, et au-dessous :

(1) P. 179.

(2) P. 181.

PIERRE  
CHAPPERON  
A AMIENS (1)

Le tout dans un médaillon.

De l'autre côté, dans un médaillon ovale, écu écartelé : au 1 et 4, d'azur à 3 barques d'or, 2 et 1 ; au 2 et 3 d'argent à 2 tiges de lin de sinople, fleuries d'azur, passées en sautoir, et mouvantes d'une motte de sinople ; chef de sable à 3 étoiles d'or. Devise en légende circulaire : SPL... TE ORATE. Un défaut de fusion dans le métal de la cloche rend le premier mot incomplet et inintelligible.

Les armes des 1<sup>er</sup> et 4<sup>e</sup> quartiers sont celles de l'abbaye de Dommartin : d'azur à 3 barques d'or. Celles des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> quartiers : d'argent à 2 tiges de lin, etc... sont celles de Dom Jean Durlin, abbé de 1676 à 1701 ; ce sont des armes parlantes : *dur lin*. On les retrouve, sans être écartelées, sur le mur de la grande étable de Dommartin.

Remarquons encore que le nom du prieur n'est pas *Widaniol*, comme l'a orthographié M. de Caïeu en publiant la Chronique de Dommartin (2), mais bien *Widaniel*. L'ancienne forme de l'*e* minuscule, très rapprochée de notre *o*, a induit en erreur M. de Caïeu (qui a du reste estropié une quantité de noms propres). Sur la cloche de Guisy, avec un grand E, il n'y a lieu à aucune équivoque ; du reste, la chronique de Saint-André (3), par Dom Antoine Boubert, orthographie toujours *Vidaniel*. Il est à noter que cette dernière chronique n'épargne guère ce religieux, qui, beaucoup plus maître dans l'abbaye que l'abbé Durlin, eut plusieurs fois maille à partir avec ses confrères et voisins de Saint-André.

(1) Nom du fondeur. Le même a fondu le carillon de Saint-Saulve de Montreuil (1682), la cloche de l'Hôtel-Dieu de la même ville (1676), celles de N. D. de Foy à Etaples (1714), de Regniérécluse (1697), de Bouafles en Bray (1674), (Dergny, *les Cloches du Pays de Bray*, tome 1, p. 43), de Fresnoy-Folny (1681), (*Ibid.* p. 239), de Hesmy (1681), (*Id.* p. 243).

(2) Mémoires de la Société d'Emulation d'Abbeville, 1867-68, pp. 517, 518, etc., etc.

(3) Manuscrit inédit, autrefois à l'abbaye de Dommartin, aujourd'hui chez M. E. de Lhomel.

Il est superflu d'ajouter que cette cloche provient de l'abbaye de Dommartin. La chronique publiée par M. de Caieu mentionne d'ailleurs, au 8 juin 1679 : « Bénédiction des cloches du cloistre » (1).

### XXXV.

La cloche d'Hucqueliers date de 1682. Peut-être la cloche précédente avait-elle disparu lors de la répression sanglante qui suivit, en 1662, la guerre civile dite de Lustucru. On sait qu'à cette époque le Boulonnais s'insurgea contre les garnisons qu'on lui imposait, et que le château d'Hucqueliers, occupé par le sieur du Clivet, fut le centre des opérations des rebelles. Lorsque les troupes royales eurent raison de la révolte, les cloches furent dépendues ou même brisées par ordre supérieur dans les principaux villages, pour humilier ainsi les paysans qui les considéraient comme un emblème de leurs franchises et s'en étaient servi durant la lutte pour sonner le tocsin et l'appel aux armes.

Quoi qu'il en soit de cette hypothèse, la cloche d'Hucqueliers, qui mesure 0<sup>m</sup>82 de diamètre, porte l'inscription qui suit (2) :

† DEO OPTIMO MAXIMO.

† IAY ESTE FONDVE POR LEGLISE DE ST ANDRE  
† PATRON DV BOVRG DE HVCQVELIERS AVX  
FRAIS DE LADITE EGLISE ET DES PROPRIETAIRES  
ET BENISTE PAR M<sup>RE</sup> IACQVE GORRÉ P<sup>BRE</sup> CVRE  
D'VDICT LIEV EN LAN 1682.

En bas : FAICT PAR NICOLAS DE LA PAIX.

Emblèmes : d'un côté, une croix haussée sur 3 gradins ; de l'autre, une sorte de croix de Saint-André.

L'abbé Jacques Gorré était curé de Preures, paroisse dont Hucqueliers, malgré son importance, a été l'annexe ou secours jusqu'en 1804. Il mourut le 4 septembre 1707.

(1) Op. cit., p. 520.

(2) Voir B<sup>on</sup> DE CALONNE, *Dict. hist. cité*, p. 291.

Le fondeur Nicolas de La Paix a fondu dans la région les cloches de Gouy-Saint-André (1681, refondue depuis), Conchil-le-Temple (1683), Lambres (1680) (1), et l'une de celles de la cathédrale de Saint-Omer (1686). (2).

M. Jules Le Cat m'a communiqué le procès-verbal de bénédiction des cloches d'Hucqueliers :

« Le 25<sup>e</sup> jour de juillet 1682, a été faite la bénédiction de trois cloches pour servir et sonner au service de Dieu dans cette église de Dieu et S<sup>t</sup> André le patron, dont la plus grosse a été nommée Elamberthe par Pierre de La Haye, chevalier, seigneur de Wierre et de Longeville en Hucqueliers, à cause de damoiselle Jeanne de Conteville, son épouse. La seconde a été nommée Agnès par damoiselle Péronne Fierard, veuve de noble homme Louis de Belledame, écuyer, seigneur d'Ingreville, et la troisième a été nommée Agathe par M<sup>r</sup> Jacques Gorrée, prêtre curé de Preures et d'Hucqueliers, qui a célébré la bénédiction et ont signé ». (3).

### XXXVI.

Un an plus tard, le même fondeur exécutait la vieille cloche de Conchil; qui, bien que fêlée, existe encore à côté de sa

(1) C<sup>te</sup> DE LOISNE, *Epigraphie du P.-de-C.*, cant. de Norrent-Fontes, p. 37.

Les De La Paix sont une famille de fondeurs lorrains. « En 1612, ABRAHAM ET THOBI LES DELAPAIX, de Nancy (croit-on), fondirent la cloche de Pulligny, qui existe encore et jouit d'une assez grande renommée. Ces artistes — car on peut, ce semble, leur donner cette qualification — paraissent avoir eu des fils ou des neveux qui furent de grands voyageurs; si nous retrouvons, en effet, le nom de *Charles Lapaix* à Breuvannes, en 1680, nous remarquons, par contre, celui d'*A. de la Paix* à Chaumont, en 1684, et à Bayeux, en 1727; mais nous devons surtout appeler l'attention sur *François Delupaix*, qui était en Hollande, en 1670 ». Il est probable que ce dernier avait quitté la Lorraine pour cause de protestantisme. « Les prénoms inscrits sur la cloche de Pulligny, tous deux tirés de l'Ancien Testament, semblent bien en rapport avec les idées de la Réforme ». — « En 1680, CHARLES LAPAIX, fondeur à Breuvannes, fait pour l'horloge de l'église Saint-Nicolas de Neufchâteau, un timbre pesant 400 livres. — A. DE LA PAIX fondeur, en 1684, la cloche de Chaumont (Haute-Marne) ». (Léon Germain, *les Fondeurs de cloches lorrains*, 1887, pp. 9 et 11.)

(2) ABBÉ BLED, *Notice sur la cloche de l'église Saint-Denis et sur la Banquette de Saint-Omer*, p. 39.

(3) Registres de catholicité d'Hucqueliers.

nouvelle compagne, dont la générosité des châtelains d'Authie a gratifié l'église,

Cette cloche, qui mesure 0<sup>m</sup>80 de diamètre, porte l'inscription suivante :

† IE SVIS APARTENANTE A LEGLISE ET PAROISSIEN DE NOSTRE DAME DE CONCHIL REFONDVE PAR LORDRE DE MADAME CATHERINE DE

† MAVLDE FILLE DE M<sup>RE</sup> LE BARON DE COLEMBER VEFVE DE M<sup>R</sup> FRANCOIS DE BRESDOVIL VIUANT CHEVALLIER SEIGNEVR DE CONCHIL AVTHY

† VICONTE DV TAMPLE ET AVTRES LIEV & ET POVR PARAIN GABRIEL FRACOIS DE BRESDOVIL FIS ANSIEN DV DICT FRANCOIS ET POVR

† MARENNE CATHERINE DE BREDOVL SACEVR LE TOV A LA DELICANSE (1) DE M<sup>RE</sup> IEAN QVEVAL CVRE ET DE LOVRENT CARLVY LABOVREVR ET

† LIEVTENANT DV DIT LIEV DE FRANCOIS LE BOVRGNE PROCVREVR DOFISE ET FRANCOIS DE QVILLIEN 1683 ET AVTRES HABITANS.

En bas, d'un côté, un grand crucifix ; de l'autre, 3 feuilles d'eau avec ces mots : FAICT PAR NICOLAS DE LA PAIX.

La famille de Bresdoul est très ancienne, et il serait facile d'en reconstituer l'histoire, car ses archives sont conservées au château d'Authie (2). Il y aurait aussi grand intérêt à publier les épitaphes de cette famille, existant dans l'église de Conchil, et dont plusieurs sont remarquables.

François de Bresdoul, chevalier, vicomte d'Authie et du Temple, fils de Louis et de Louise de Saint-Suplis, épousa par contrat du 7 septembre 1663 Catherine de Maulde de Colembert. Cette dame survécut plus de 40 ans à son mari (dont l'inventaire après décès est du 17 mai 1677), et mourut à Montreuil le 26 février 1717, âgée de 78 ans. De cette union étaient issus au moins sept enfants : Gabriel-François, l'aîné ;

(1) Dédicace ?

(2) Voir M<sup>is</sup> DE BELLEVAL, *Nobiliaire du Ponthieu*, 2<sup>e</sup> édit., col. 234-236.

Louis-Henry, Antoine, Catherine, Hélène, Marie-Marguerite et Louise (1).

Gabriel-François de Bresdoul épousa, par contrat du 12 juillet 1695, Suzanne Charlet de Saint-Aignan; il mourut prématurément comme son père, car j'ai retrouvé un acte de constitution de tutelle pour ses enfants mineurs à la date du 23 mai 1709 (2).

Son fils Henri de Bresdoul, mort en 1767, n'eut qu'une fille, Marie-Madeleine, dernière du nom, qui apporta en mariage, à Simon-Joseph Moullart de Vilmarest, baron de Torcy, la seigneurie d'Authie et les domaines considérables de sa famille. Leurs descendants directs les possèdent encore aujourd'hui.

Bresdoul porte : d'azur au chevron d'argent, accompagné de 3 têtes de lion arrachées d'or, lampassées de gueules.

On n'a aucun renseignement sur Jean Queval, curé de Conchil; il occupa cette cure du 15 mars 1682 au 26 janvier 1683.

Enfin François de Quillen, signalé sur la cloche, était probablement fils d'honorable homme Nicaise de Quillen, en son vivant lieutenant de la seigneurie de Conchil et le Temple, mort en 1675 (3). Cette famille, qui tire son nom du village de Quilen près Hucqueliers, est ancienne, car Henri de Quillen était bourgeois de Montreuil en 1387 (4).

### XXXVII.

Je suis arrivé au terme de mon étude, car les trente-six cloches qui précèdent sont les seules des XV<sup>e</sup>, XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles que j'ai retrouvées dans la région. Les limites

(1) Reg. de catholicité de Conchil et de Montreuil, paroisse Saint-Walloy; et Arch. du château d'Authie.

(2) Arch. du château d'Authie.

(3) Sa pierre tombale, encore existante en 1873 (B<sup>on</sup> DE CALONNE, *Dict. cité*, p. 332), a disparu depuis.

(4) Arch. P.-de-C., fonds St-Saulve. — P. TIERNY, *la Prévôté de Montreuil*, p. 56.

de ce travail ne me permettent pas de reproduire les inscriptions campanaires du XVIII<sup>e</sup> siècle. Je ferai cependant quelques exceptions en faveur d'épigraphes particulièrement intéressantes.

Sur la grosse cloche de Fruges, nommée *Bertulphine Robertine* et pesant 2,700 livres, on lit cette page d'histoire locale :

† GLOIRE A DIEV QVI STAT VIDEAT NE CADAT (1)  
LAN 1604 IE FVS GRAVE DV NOM ET DES ARMES  
DE M<sup>RE</sup> GVISLAIN DE FIENNE CHEVALIER VICOMTE  
DE FRVGE

† MAIS PAR VN FEV DV CIEL EN LAN 1693 NOVS  
FVMES TOUS EMBRASEZ ET REFONDVS LA MEME  
ANNEE PAR UN ZELE PARTICVLIER DE MES<sup>RE</sup>  
CHARLES

† GVISLAIN DE FIENNE CHE<sup>R</sup> VICOMTE DV DIT  
FRVGE ET MADAME PHILIPPINE DE GODINE, SON  
EPOVSE QVI FURENT MES PARAIN ET MARAINE  
ET LAN 1730

† JE FVS CASSE PAR ACCIDENT ET REFONDVS  
LA MEME ANNEE ET GRAVE DV NOM ET DES  
ARMES DE MES<sup>E</sup> FHIES MARQ DE FIENNE CHEVA-  
LIER VICOMTE DE FRVGE ET EN

† LAN 1749 JE FVS CASSE ET REFONDV EN LA  
MEME ANNEE ET GRAVE DV NOM ET DES ARMES  
DE MESSIRE PIERRE SANDELIN COMTE DE CHAV-  
MONT VICOMTE DE FRVGE.

En bas : CLAVDE ET RAIMOND LES GOUVENOT  
ET C. LE BEAVDOVIN MON FAIT.

Diamètre : 1<sup>m</sup>15.

J'ajouterai comme complément à cette inscription le procès-verbal de bénédiction des trois cloches de Fruges en 1694 :

« Le 18 d'avril 1694, fut faite la bénédiction des trois

(1) Je crois me souvenir que ces mots sont ainsi orthographiés — ou plutôt cacographiés — sur la cloche : QVI STAT VIDAT NE GARDAT.



cloches du bourg de Fruges par vénérable personne M<sup>r</sup> François Pipelard, doien et curé de Ligny, accompagné de M<sup>r</sup> Antoine de Lorette, aussi doien de Radinghem, qui luy a servy de diacre.

« Dont ont servy de parain et maraine à la première cloche Messire Marcq-Antoine de Fiennes, chevalier de Fruges, au nom de Messire Charles-Guislain de Fiennes, chevalier, visconte dudit Fruges, et maraine Lucie Sibille de Fiennes, dite de Cantecroyx, au nom de Madame Marguerite Philippine Godine, vicontesse de Fruges; laquelle cloche fut nomé Charles Antoine. Sont signés M. A. de Fiennes ch<sup>r</sup> de Fruges. L. S. Fiennes Cantecroyx. F. Pipelart curé doien de Ligny.

« Pour la deuxiesme ont servy de parain M. Gabriel Guisluy, bailly de la vicomté de Fruges, comme procureur spécial de Philippe Marcq de Fiennes, chevalier et baron d'Hesmes, et maraine fut D<sup>elle</sup> Françoise Dorothé de Fiesnes au nom de Demoiselle Marie Philippine de Fienne vicontesse dudit Fruges, et fut nomé Marie Philippine Dorothée. Sont signés P. de Fiennes. C. Guilluy.

« A la troisième ont servy de parain Bertoult Limouzin, curé dudit Fruges, et maraine Adrienne Claire Burette, et fut nomé Bertoult Adrien. Sont signés B. Limouzin p<sup>tre</sup> et Adrienne Claire Burette » (1).

### XXXVIII.

J'ai pensé clore dignement cette série d'inscriptions en reproduisant celles des cloches qui rappellent le souvenir de l'illustre maison de Créquy.

1<sup>o</sup> La cloche d'Hesmon (diamètre 0<sup>m</sup>95) :

† CHARLE MARIE MARQUIS DE CREQUY SEI-  
GNEUR DHESMOND &c &c MARECHAL

(1) Communication de M. le chanoine Bonvarlet, autrefois doyen de Fruges et aujourd'hui vicaire-général.

† DE CAMP &c &c PAR RESPECT POUR SES  
ANCETRES MA CONSERVE LE NOM DE

† FRANCOIS QUI MAVOIT ETE DONNE EN 1500  
PAR M. DE FRAMEZELLES ET EN 1654

† PAR M. IEAN DE CREQUY BENEDIXIT N. I.  
DUFLOS DICTAE PAROCHIAE RECTOR ANNO 1788.

Pas de nom de fondateur. En bas, l'écu d'or au créquier de gueules, un crucifix, et saint Germain d'Auxerre, patron de la paroisse.

Charles-Marie de Créquy est le mari de la célèbre marquise de Créquy, dont les mémoires — vrais ou supposés — sont bien connus. C'est lui qui fit bâtir le château actuel d'Hesmon et plaça au-dessus de la porte d'entrée la devise : PARVA SED APTA MIHI; en réponse, dit-on, aux plaintes de sa femme, qui, accoutumée aux splendeurs de Versailles et des châteaux princiers de l'Ile-de-France, trouvait mesquine et chétive sa résidence d'Artois. Quant au curé Nicolas-Joseph Duflos, qui a béni la cloche, c'est lui aussi un personnage bien connu, trop connu même, car après un discours qui fit grand bruit il prêta le serment constitutionnel, fut élu à l'évêché du Pas-de-Calais qu'il refusa, devint curé de Saint-Pol, se défroqua et joua un triste rôle sous la Terreur (1).

2° La cloche de Wicquinghem (diamètre 0<sup>m</sup>93) :

† LAN 1778 IAY ETE BENIE PAR M P M I WIDEHEN  
CURE DE CE LIEU IAY ETE NOMMEE MARIE ANNE  
THERESE FELIX

† PAR TRES HAUT ET TRES PUISSANT S<sup>GR</sup>  
CHARLES MARIE DE CREQUIS CHEVALIER MAR-  
QUIS DE HEMONT S<sup>GR</sup> DE CANAPLE

† LINGAGNE AOUST LIGNE MARREPONT COUR-  
CELLE EN PONTIEUX MASSEL VICONTE DE REU  
S<sup>GR</sup> DE VVIQUINGHEN FIEF QUEHEN

(1) Voir, sur le curé Duflos, Mgr DERAMECOURT, *le Clergé du Diocèse d'Arras sous la Révolution*, t. I, pp. 93, 392, 394; II, 115, 117, 119, etc., etc.; table onomastique, t. IV, p. 523.

† ET AUTRES LIEUX LIEUTENANT GENERAL DES ARMEES DU ROY DES PROVINCES DUMAINE ET COMTE DE NAVAL (1) COLONEL DU

† REGIMENT DU ROY DRAGON 1<sup>ER</sup> M<sup>TR</sup> DHOTEL DE MR FRERE DU ROY ET PAR TRES HAUTE ET TRES PUISSANTE DAME MARIE ANNE.

† THERESE FELIX DU MUY MARQUISE DE CREQUY SON EPOUSE.

En bas :

SR ANTOINE DESVIDHEN MARGUILLIER EN EXERCICE PIERRE FRANCOIS GRIGNION LABOUREUR. — C. ET F. LES MAIRE FONDEURS.

Afin de compléter la liste des souvenirs campanaires de la maison de Créquy (2), je reproduirai encore l'inscription de l'ancienne cloche de Bernieulles (refondue en 1810), telle que nous l'a conservée M. le baron A. de Calonne (3) :

JE SVIS NOMMEE MARGVERITE, PAR MARGVERITE DE GVISANCOVRT, VEVVE DE MESSIRE CLAVDE DE CREQVI, SEIGNEVR DE BLEQVIN, MARRAINE ; ET PAR MESSIRE PHILIPPE DE CREQVI, CHEVALIER, SEIGNEVR DE LA BARONNIE DE BERNIEVLES, PARRAIN, LAN 1571.

L'ancienne petite cloche de l'église Notre-Dame d'Hesdin portait, d'après l'abbé Robert (4), l'inscription qui suit :

(1) Laval ?

(2) Voir ci-dessus les cloches de Planques (n° VI) et de Blingel (n° XVI).

(3) *Dist. hist.* cité, p. 79.

(4) *Mémoire sur l'Église paroissiale du Nouvel-Hesdin*, 1848. — Cette lecture est très probablement erronée. La cloche a été refondue en 1881 ; voici le commencement de l'inscription qu'elle porte aujourd'hui : J'AVAIS ETE FAITE PAR LE SIEUR DE BERANGE EN 1666 SOUS LE REGNE DE LOUIS QUATORZE ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE † CHARLES DUC DE CREQUY PAIR DE FRANCE PRINCE DE POIX CHEV<sup>R</sup> DES ORDRES DU ROI PREMIER GENTILHOMME DE SA CHAMBRE, † ETANT GOUVERNEUR DE LA VILLE D'HESDIN ET JEAN BAPTISTE DU FRESNOY MARECHAL DE BATAILLE DES ARMEES DU ROI, † ETANT LIEUTENANT POUR SA MAJESTE AU GOUVERNEMENT DE HESDIN J'APPARTENAIS A LA VILLE, etc. Je pense que cette leçon est plus correcte que celle de l'abbé Robert.

CHARLES, DVC DE CREQVI, PAIR DE FRANCE, SOVS LE REGNE DE LOVIS XIV, PREMIER GENTILHOMME DE SA CHAMBRE, ET GOVVERNEVR DE LA VILLE D'HESDIN, ET MESSIRE DV FRESNOY, MAISTRE DES ARMEES DV ROI, LIEVTENANT AV GOVVERNEMENT D'HESDIN : DE BERRANGER MA FAIT.

Enfin, j'extrait la note suivante des registres de catholicité de Wimille :

« L'an 1715, et le 26<sup>e</sup> du mois de may, je F. de Lattre prestre curé de cette paroisse, assisté de M<sup>e</sup> Nicolas Gillot prestre vicaire de ce lieu et Louis Butor p<sup>tre</sup> curé de Beuvrehen, ay bény avec les cérémonies accoutumées la grosse cloche de cette paroisse, laquelle a esté nommée Anne-Henriette par Messire Henry-Charle, fils aîné de Messire Henry-Jacque, marquis de Créquy, baron de Baincthun, seigneur de Severemoulin (1) et Wimille, et dame Anne-Adrienne Foubert, épouse de M<sup>e</sup> Claude-André Le Roy, seig<sup>r</sup> de Lozembronne, conseiller du Roy et président en la sénéchaussée du Boulenois, quy ont signé avec nous le jour et an que dessus. — Butor p<sup>tre</sup>. — A. Foubert. — L'abbé de Créquy. — De Lattre p<sup>tre</sup>. — Gillot p<sup>tre</sup> » (2).

Les dernières générations de la célèbre maison de Créquy sont mal connues. Un aperçu succinct de leur filiation ne sera pas déplacé ici.

1. *Philippe de Créquy* (3), chevalier, seigneur d'Offeu, « acquit Souverain-Moulin et succéda à son frère (Jean, s<sup>r</sup> de Hesmon), dans les terres de Wineville (Wimille), Wicquenhén (Wicquinghem), de Hemont, de Usse (près Eu), de Friecourt et de Cantepie : il fut baron de Bainquetun, cap<sup>ne</sup> au

(1) Souverain-Moulin.

(2) Les trois cloches actuelles de Wimille datent de 1808. Leurs inscriptions ne manquent pas d'intérêt, et je regrette qu'elles n'aient pu trouver place dans l'Épigraphie départementale.

(3) Les noms soulignés sont ceux des personnages qui ont reçu la sépulture dans le caveau seigneurial du chœur de l'église de Wimille, réservé aux seigneurs de Souverain-Moulin.

rég<sup>t</sup> de Rambures et commandant pour le Roi à Calais » (1). Il mourut à Souverain-Moulin le 7 septembre 1645 et fut enterré en l'église de Wimille. Sa femme, « Madame d'Offeu », était décédée audit lieu le 22 mai même année ; elle se nommait *Louise de Vieuxpont*, « mariée par contrat du 17 nov. 1624, fille de Jean, baron de Vieuxpont et de Marie Catherine de Baufremont » (2). Ils eurent pour enfants : 1° Philippe, sieur de Hesmon, capitaine de cavalerie, tué à la bataille de Lens (1648) ; 2° Jean, qui suit ; 3° Louis, seigneur d'Offeu, vivant en 1637 et 1641, mort en Normandie en 1694 ; marié à Antoinette Colliers.

II. *Jean de Créquy*, marquis de Hesmon, seigneur de Wimille, Souverain-Moulin, Offeu, Wicquinghem et autres lieux, maréchal de camp des armées du Roi en 1651, mourut à Montreuil le 27 mars 1676. Son corps fut enterré à Wimille, ses entrailles à Hesmon, son cœur à Aoust en Picardie. Il avait épousé le 4 juillet 1650, dame Magdeleine Le Febvre de Caumartin, morte le 26 avril 1683, dont : 1° Henry Jacques, qui suit ; 2° Henry Alexandre, qui suivra ; 3° Jean François de Créquy, seigneur de Wicquinghem, marié a) à *Marie de Roussé*, morte sans enfants, teste le 15 décembre 1694 ; b) à Marguerite de L'Estendart-Bully, veuve d'Omer Talon, sans postérité ; 4° Louis, mort jeune ; 5° un fils né à Souverain-Moulin le 12 mars 1657 ; 6° Geneviève, née en 1653 et baptisée audit lieu le 28 décembre 1661 ; 7° Magdeleine, née à Hesmon, le 30 octobre 1662, et baptisée à l'âge de 4 ans, morte fille en 1694 ; 8° un enfant né le 3 février 1669 ; 9° une fille morte à Hesmon, le 24 septembre 1665.

III. *Henry Jacques de Créquy*, dit en 1653 « chevalier, seigneur marquis de Hémon le jeusne ». Il porta les titres de marquis de Créquy, baron de Baincthun, seigneur de Souverain-Moulin, Wimille, etc. Mort âgé de 64 ans, le

(1) Père ANSELME, *Hist. des Grands-Officiers de la Couronne*.

(2) *Ibid.*

22 novembre 1716, à Souverain-Moulin. Marié par contrat du 10 mai 1677 à *Marie-Marthe de Manneville*, dame de Baromesnil près Eu, morte âgée de 38 ans, le 28 septembre 1693 ; elle avait eu pour enfants (tous nés à Souverain-Moulin) : 1° Marie Anne, née le 26 août 1679 ; elle porta Baromesnil en mariage en 1710, à Charles de Cacheleu ; 2° Marie Magdeleine, née le 13 septembre 1681, morte à Montreuil, au Petit-Hôpital, le 13 septembre 1750, mariée en avril 1714 à Philippe Poussepin, écuyer, sieur de Bel-Air ; 3° Marie-Catherine-Françoise, née le 16 mars 1683 ; 4° *Henry-Alexandre*, né le 31 mars 1685, mort le 26 août suivant ; 5° *Marie-Marthe*, née le 6 août 1686, morte le 6 juin 1688 ; 6° Louis-François, né le 3 mars 1684, mort le 29 août 1704 en Allemagne, et inhumé à Quezembacq, « petite ville au delà du Rhin » ; 7° *Henry-Charles*, né le 6 juin 1691, baptisé le 13 octobre 1698 dans la chapelle de Souverain-Moulin. Il fut connu sous le nom de l'abbé de Créquy ; tonsuré le 31 octobre 1703 et pourvu du prieuré de Rumilly, il mourut le 13 septembre 1718, et fut enterré dans la *cave* du chœur de Wimille, « lieu de la sépulture des seigneurs de Souvremoulin, Wimille et Baincthun, où il a été apporté dudit Souvremoulin » ; son acte de décès le qualifie seigneur de Souvremoulin, Wimille, Baincthun et prieur de Rumilly.

Son père Henry Jacques s'était remarié en février 1699 à *Marie-Antoinette de Musnière*, d'Escalles, d'où : 1° Jacques Charles, qui suit ; 2° Marguerite-Antoinette-Gabrielle, morte âgée de six mois le 21 novembre 1704. — Dame Antoinette de Musnière mourut à Boulogne le 21 mai 1721, âgée de 58 ans.

IV. Jacques Charles, marquis de Créquy, grand-croix de Saint-Louis, chambellan du duc d'Orléans, (mestre de camp et capitaine de cavalerie en 1728), né le 1<sup>er</sup> janvier 1700, épousa le 9 mars 1722 Marie-Louise d'Auxy-Monceaux dont il n'eut que des filles, et mourut le 11 octobre 1771. C'est de lui que descendent les Beaucorps-Créquy.

Deuxième branche

III *bis*. Henry-Alexandre de Créquy, né à Souverain-Moulin, baptisé à Hesmon, le 9 juin 1665, tonsuré le 18 octobre 1675, fut chevalier, marquis de Hesmon, Aoust, seigneur de Wicquinghem (après la mort de son cousin François de Créquy), mort en 1717, épousa vers 1692 dame Marie-Charlotte de Mannay, veuve de Jean-Baptiste de Monchy, marquis de Mont-Cavrel. Un curé d'Hesmon (qui n'avait rien de commun avec les abbés démocrates du XX<sup>e</sup> siècle !) écrivait en 1693 sur son registre de catholicité : « Monsieur le Marquy de Créquy nous a fait l'onneur de nous venir voir samedi dernier et Madame sa femme, dons nous en somme bien content quil nous ont fait cet honneur ». Leurs armes sont sculptées sur le moulin d'Hesmon. Ils eurent quatre enfants ; l'aîné fut :

IV. Louis-Marie de Créquy, marquis de Hesmon, né en 1705, mort le 26 février 1741, marié le 18 mars 1737 à Renée de Froulay, née en 1715 ; d'où :

V. Charles-Marie de Créquy, marquis de Hesmon, dernier du nom, né en 1738, chevalier de Malte et de Saint-Louis, brigadier des Armées du Roi en 1772, maréchal de camp en 1784, épousa Marie-Anne-Thérèse Félix du Muy, femme d'un grand esprit qui a laissé des mémoires célèbres mais fort contestés. Le marquis de Créquy émigra en 1792 et ses biens furent confisqués ; il avait rebâti le château d'Hesmon. On conte sur lui et sur sa femme plusieurs anecdotes que je n'ai pas le loisir de reproduire ici (1).

(1) Ces notes sont extraites des registres de catholicité de Montreuil, Hesmon, Wimille et Pittefaux, du Père Anselme, et de communications de M. le comte de Galametz et de M. Arthur de Rosny. J'extraits encore des registres de Wimille l'acte suivant : « Le 2 may 1696, le corps de dame Marie de Rouslay (Roussé), épouse de Messire François de Créquy, chevalier, seigneur de Wiquinghen, qui décéda en la ville de Monstreüil le 29<sup>e</sup> jour d'avril dernier, a esté inhumé dans le caveau du chœur de cette église appartenant à Messire Henry-Jacques de Créquy, seigneur de cette paroisse. Duquel caveau pour pouvoir mettre ledit corps on a esté obligé de tirer trois cercueils de plomb, où estoient les corps de defuncts Monsieur d'Offeu, dont le corps a esté mis en terre dans ledit caveau, et de Madame d'Offeu son épouse, grand-père et grande mère dud. seigneur de Créquy, et Monsieur de Hesmond, oncle dudit seigneur, lesquels deux derniers corps ont esté mis en terre dans l'ancienne chapelle de Honvaut ».

XXXIX.

Je donnerai ici, en matière de conclusion, la liste à peu près complète des cloches du XVIII<sup>e</sup> siècle qui existent encore dans l'arrondissement de Montreuil, et de celles dont j'ai trouvé la bénédiction mentionnée dans les registres de catholicité ou autres documents.

Voici d'abord, par ordre de date, les cloches encore existantes et celles récemment refondues, mais que j'ai encore vues en place (1) :

Aix-en-Ergny, 1712. — Étaples, N.-D. de Foy, 1714. — Nampont-Saint-Firmin, 1717. — Clenleu, clochettes de confrérie, 1721 et 1722. — La Calloterie, 1727. — Airon-Notre-Dame, 1727. — Airon-Saint-Waast, 1727. — Preures, 1733. — Hôtel de ville d'Étaples, 1734. — Beussent, 1738 ; l'inscription rappelle une cloche antérieure de **1371**. — Bretèque d'Hesdin, 1750 (provient des Clarisses de la même ville). — Saint-Michel, 1752. — Parenty, 1753. — Groffliers, 1753 (refondue en 1899). — Mencas, 1762. — Camiers, 1767 (refondue en 1894). — Widehem, 1769. — Beauverie, 1771. — Sempy, 1771. — Lépine, 1772. — Enquin, 1773. — Beaurain-Château, 1774 (provient de l'abbaye d'Auchy) (2). — Fressin, 1775. — Wicquinghem, 1778. — Tubersent, 1779. — Sorrus, 1783. — Saint-Aubin, (1783) (3). — Royon, 1784. — Avondances, 1784. — Campagne-lez-Hesdin, 1787. — Maresville, 1788. — Vincly, 1788. — Estrée, 1788. — Marconnelle, 1789. — Bouin, 1790. — Aubin-Saint-Waast, 1790. — Saint-Waast-lez-Aubin, 1790. — Hecquemecourt, 1790. — Les premières cloches du XIX<sup>e</sup> siècle sont celles de : Buire-le-Sec, 1803. — Marles, 1805.

(1) Ajouter la cloche de Caumont, 1682. (Inscription publiée par M. de Calonne, *Dict. cité*, p. 200).

(2) Voir notice sur les Cloches de Beaurainville, par M. L. Hautcœur, dans la *Voix de saint Martin, Bulletin paroissial de Beaurainville*, 1900.

(3) Cette cloche semble provenir de Vieil-Hesdin, Plumoisson ou de quelque autre seigneurie des Salperwick.



— Wailly, 1810. — Bernieulles, 1810. — Étaples, 1811. — Saint-Denœux, 1811. — Bourthes, 1813. — Huby-Saint-Leu, 1818.

Les cloches suivantes n'existent plus, mais on en retrouve les traces dans les registres de catholicité, les comptes de fabrique, et autres sources :

Bernieulles, 1571 et 1756. (Inscriptions publiées par le B<sup>on</sup> de Calonne, *Dict. cité*, p. 79; cloches refondues 1810). — Cormont (*ibid.*, p. 86; cloche refondue deux fois, 1848 et 1872). — Inxent, 1586 (*ibid.*, p. 110; refondue en 1865). — Hesdin, 5 cloches, 1603 et autres en 1672, 1677. — Sempy, 1621. — Beaumerie, 2 cloches, 1633. (Minutes des notaires.) — Aix-en-Issart, 1650-52. (Achat d'une cloche au sieur de Wierre-au-Bois, la paroisse en étant dépourvue.) — Contes, 1665. — Campagne-lez-Hesdin, 1665 (Chronique de Saint-André), et 1773 (V<sup>te</sup> de La Neuville, *Vieux Papiers*, p. 23). — Gouy-Saint-André, 1681. — Montreuil, N.-D. en Darnetal, 1684 et 1780 (mss. Siffait), et 1729. — Marconne, 1698 et 1723. — Verchocq, 1705. (Inscription publiée par M. de Calonne, *op. cit.*, p. 302.) — Buire-le-Sec, 1722, 1727 et 1779. — Neuville, 1725 et 1759. — Estrée, 1738. — Campigneulles-les-Grandes, 1753 (avec rappel d'une cloche précédente, soi-disant datée de 1099!!!) (1). — Marenla, 1766. (Chronique de l'abbaye de Sainte-Austreberthe.) — Douriez, 1766. (Registre paroissial.) — Hesdin, collégiale, 1771. (Almanach d'Artois de 1787.) — La Loge, 1771. — Beaurainville, 1771 et 1772 (2). — Wailly, 2 cloches, 1772. — Montreuil, chapelle Saint-Gengoult, 1778. (Mss. Siffait.) — Matringhem, 1783 (publié par l'abbé Robitaille, *Dict. hist. du P.-de-C.*, p. 189; refondue en 1873). — Estréelles, 1786 (rappel d'une cloche de 1606). — Roussent, 1824 (refondue en 1859).

(1) « Laditte cloche portant écrit sur elle avant sa rupture qu'elle avoit été donnée par les paroissiens de ce lieu en mil quatre vingt dix neuf, étant du poid de deux cent trois livres. » (Reg. de cathol.). C'est sans doute 1419.

(2) Voir l'article précité de M. Hautcœur. Les actes sont des plus curieux et je regrette sincèrement de n'avoir pas la place nécessaire pour les reproduire ici.

Il convient d'ajouter ici, à titre de renseignements :

1° Que la vieille cloche de Merlimont, qui était gothique, a été refondue en 1839, sans qu'on ait pu lire de son inscription autre chose que la date 1400 et le nom d'Anne; elle avait été sauvée en 1793, lors qu'on démolit l'église, par un brave paysan qui ne la rendit qu'en 1825, lors du rétablissement de la paroisse ;

2° Qu'une cloche nommée la Templière, trouvée en 1822 dans le puits de l'ancienne commanderie de Combermont (1) et transportée à l'église d'Ergny, a été refondue il y a environ vingt ans, sans avoir été lue ;

3° Que les procédés anciens pour la fonte des cloches sur place sont restés en vigueur jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. En 1848, un fondeur ambulant nommé Bécus a fondu à Cormont les cloches de Cormont, du Biez et de Waben.

Voici les noms des fondeurs que j'ai rencontrés dans l'arrondissement de Montreuil, aux XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles (2):

Philippe Gourdin, *Berck*, 1546. — Aurel (Ancel ?) Gourdin, *Cormont*, 1577. — Ancel et Jehan Gourdin, *Brimeux*, 1600. — Martin Heuwin, de Lille, *Herly*, 1580; *Hesdin*, carillon et cloches, 1580 et 1578; (*Tilly*, 1585). — Andrieu Munier, *Inxent*, 1586. — Benoist Le Moine, *Brexent*, 1598. — Jean Heuwin, *Bécourt*, 1603; (*Mazinghem*, 1591; *Amettes*, 1599, Jehan et Ph. Heuwin). — René et Estienne Breton, *Mont-Cavrel*, 1622. (3) — Nicolas Joly, *Maintenay*, 1622. (4) —

(1) Combermont ou Combremont, ancienne commanderie de Templiers, ensuite réunie à Loison, commanderie de l'ordre de Malte. — Sur les cloches trouvées dans des puits ou des mares, voir ci-dessus, n° XXIII.

(2) Un grand nombre de cloches ne portent aucun nom de fondeur.

(3) La quatrième cloche de l'église de La Marche fut faite en 1774 par « Joseph Breton, fondeur de cloches, demeurant à Lamarche ». (L. Germain, *les Fondeurs de cloches lorrains*, p. 16). — « Joseph Breton, 1764-76, fondeur de Lamarche en Lorraine. On trouve la marque seule de ce fondeur en 1764. Elle est associée au nom de Nicolas Bonvie en 1767 et 1768, et à celui de N. L. Gerdolle en 1776 ». (G. Vallier, *Inscriptions campanaires du départ. de l'Isère*, p. 563).

(4) Pierre Joly, fondeur Lorrain ou Français, réfugié en Hollande en 1620. — Jolly, fondeur Lorrain, ayant travaillé en Dauphiné. (L. Germain, *op. cit.*, p. 10 et 17.) — « Jolly

Louis Longrée, *Cavron*, 1631. — Thomas Claude (1), *Brimeux*, 1672. — Pierre Chapperon, *hôtel-Dieu de Montreuil*, 1676; *Guisy*, 1679; carillon de *Montreuil*, 1682; (*Regniérécluse*, 1697); N.-D. de Foy à *Étaples*, 1714. — Nicolas de La Paix, *Gouy*, 1681; *Hucqueliers*, 1682; *Conchil*, 1683; (*Saint-Omer*, 1686). — De Béranger, *Hesdin*, 1666. — Pierre Guillemain, *Buires*, *Airon-N.-D.* et *Airon-Saint-Waast*, 1727; *La Calloterie*, 1727; *Beussent*, 1727 (1). — Louis Le Guay, natif de Paris, fondateur d'Abbeville; *Nampont-Saint-Firmin*, 1717; Hôtel de Ville d'Étaples, 1734; (*Favières*, 1741) (2). — Adrien Laplace; N.-D. du Joyel à *Wambercourt*, 1726 (*Tournehem*, 1725.) — Claude et Raimond les Gouvenots et Charles Baudouin (3), *Preures*, 1733; *Fruges*, 1749. — Beaudoin et Gouvenot, *Mencas*, 1762. — Claude et Raimond Gouvenot, *Sempy*, 1771. — J.-B. Delarche, fondateur à Hélencourt, *Beaurain-Château* 1774 (4). — C. et F. les Maire, *Wicquinghem*, 1778. — C. et F. les Maire et Hanriot, *Tubersent*, 1779. —

ou Joly, 1641-1755. Je ne sais si tous les fondateurs de ce nom appartiennent à la même famille. Une cloche de 1718 nous apprend qu'Alexis et François Joly frères sont de Brevannes (Lorraine). Nous trouvons, dès 1641, Michel Jolly sur une cloche du département de l'Isère. En 1668, c'est J. J. Jolly, en collaboration de Pierre Royer (P.-R.) sans doute; Alexis Jolly, en 1714 et 1715; *Alon* (?) (peut-être encore Alexis) en 1718; Alexis et François, la même année, et enfin, en 1755, la marque de Joly entre les deux sigles A-I, Alexis Joly sans doute ». (G. Vallier, *op. cit.*, p. 565).

(1) Un fondateur nommé Guillemain, d'Aubrévannes, fit, en 1756, deux bancloches pour la Cathédrale de Verdun, « dans la proportion et les tons de celle de Saint-Germain-des-Prés-de-Paris. » Il fonda, en 1759, celle de Regnéville. Plusieurs cloches de l'abbaye de Saint-Vanne, à Verdun, avaient été faites par « Pierre Guillemain, fondateur d'Aubrévannes sous Choiseul en Lorraine ». (Léon Germain, *les Fondateurs de cloches lorrains*, p. 15).

(2) Le même a fondu en 1722 la cloche de Haudricourt, sur l'inscription de laquelle il se dit « natif de Paris et fondateur d'Abbeville ». (Dergny, *les Cloches du Pays de Bray*, p. 46); il a fondu également en 1786 (date erronée) la cloche de Folny (*id.*, *ibid.*, p. 234). — Pierre Legay a fait en 1722 la cloche des Jonquières (*id.* p. 251). — Jean Legay en 1699 celle d'Auvilliers (p. 270)... Legay en 1712 celle de Bully (*id.* t. II, p. 418), et en 1704, celle de Bois-Hérault (p. 398).

(3) Louis Baudouin, fondateur à Champigneuse en Lorraine (Haute-Marne), est appelé, en 1775, à Germigny (Cher), pour y refondre les cloches. L'un de ses descendants exerce de nos jours la même profession à Marseille (L. Germain, *les Fondateurs de cloches lorrains*, p. 16). Alexandre Baudouin, fondateur à Marseille, 1880; C. F. Baudoin, *id.* 1844. (Vallier, *op. cit.*, p. 562).

(4) Jean-Charles Delarche a fondu en 1793 la cloche de Longmesnil; Alexis et Jean-Baptiste Delarche en 1765 les 3 cloches de Saint-Michel d'Hallescourt (Dergny, *op. cit.*, p. 155 et 165).

Hanriot, *Beaurainville*, 1772. — Baudouin et Jaussaud, *Fressin*, 1775. — Charles Baudouin, fondateur à Saint-Romain (*sic*) sur la Meuse en Lorraine, *Beaurainville*, 1771. — Villotte, Garnier (1) et Drouot, *Sorris*, 1783. — Garnier et Drouot, de Romain-sur-Meuse en Lorraine, *Marconnelle*, 1789; *Estrée*, 1789; *Hecquemecourt*, 1790. — Garnier, Drouot et Gorlier, *Bouin*, *Saint-Waast*, *Aubin-Saint-Waast* et la *Joyeuse de Montreuil*, 1790. — Drouot et Gorlier, *Brimeux*, 1787. — Gorlier, *Campagne-lez-Hesdin*, 1787. — Le même, fondateur à Frévent, *Buies-le-Sec*, 1803. Après la Révolution, toutes les cloches fondues dans la région viennent soit de Gorlier soit de Garnier (2).

(1) En 1663, l'église de S<sup>te</sup>-Croix, près de Craon (Mayenne) « s'enrichit d'une petite cloche, qui fut fondue par François Garnier et Jean Garnier, du païs de Lorraine ». (L. Germain, *op. cit.*, p. 10).

(2) J'ajoute ici, en appendice, une liste de cloches de la région, fondues par les fondeurs Lorrains :

« Jean Vœitier, François Garnier, Honorez Rosier m<sup>re</sup> fondeurs de Loreinne montes faicte le 6<sup>e</sup> octobre 1608 », *Alincthun*.

Jean Noël et Jean Hanriot, *Hinges*, 1718. — Michel et Jean les Hanriot, *Joyeuse d'Arras*, 1728. — Claude Hanriot, *Le Cornet*, 1730. — Claude et Antoine Hanriot, *Vatierville*, 1732. — François Beaudoin, Jean et Antoine Hanriot, fondeurs à Huicourt, diocèse de Toul, *Bully*, 1733. — A. Hanriot et J.-B. Dubois, 1736, *Le Fossé en Bray*. — Antoine Hanriot, *Hodenger*, 1743. — Claude et J.-B. les Hanriots, *Bully*, 1751. — François Hanriot, *Fontaine en Bray*, 1752. — François Hanriot et Ignace les Hanriot, *Crémarest*, 1754. — François Hanriot, *Folny*, 1765. — Les Hanriot, *Rieux*, 1767; *Monchaux en Bray*, 1769; *Ménonval*, 1772. — Ignace Hanriot, *Mauquenchy*, 1758. — Ignace et Antoine Hanriot, oncle et neveu, dem<sup>t</sup> à Huillecourt (Guillécourt, Haute-Marne), diocèse de Toul en Lorraine, *Bures*, 1773. — Ignace Hanriot, fondateur à Guillicourt, diocèse de Toul, *Grumesnil*, 1772. — Hanriot et Maire, *ibid.* 1774. — J.-B. Hanriot, *Beaufréne*, sans date.

Antoine Bernard, *Givenchy-lez-La Bassée*, 1725. — C. et I. Bernard, *Beaumont-lez-Cambray*, sans date.

E. Jaussaud, *Ablainzevelle*, 1730. — E. Jaussaud et Martin Belime, *Aigny*, 1751. — Claude et Raimond les Gouvenot et C. Beaudoin, Etienne Jaussaud, *La Couture*, 1753. — Etienne Jaussaud, *Quesques*, 1769; *Berneville*, 1737. — Beaudoin et Jaussaud, *Gaudiempré*, 1776; *Humbercamp*, 1776.

François, Claude et Raimond les Gouvenots, *Locon*, 1732. — Pierre Guillemain et Claude Gouvenot et Charles Beaudoin, *Pas*, 1734. — François Gouvenot et Charles Baudoin, *Berles-au-Bois*, 1736. — Claude Gouvenot, *Haisne*, 1757. — Les Gouvenot et Baudoin, *Guarbecques*, 1758; *Habarcq*, 1770.

P. Guillaume et les Regnau, *Douvain*, 1773. — N. Regnaud, *Noyelles-sous-Bellonne*, 1773; *Corbehem*, 1775; *Gouy-sous-Bellonne*, 1783; *Auchy-les-La Bassée*, 1789; *Richebourg*, 1784. — L. S. E. Regnaud, *Izel-les-Equerchin*, 1774. — Les Regnaud, *Annequin*, 1778; *Sailly-la-Bourse*, 1787. — Regnaud, *Lozingham*, 1786. — Les Regnaud et Gorlier, *Villers-au-Bois*, 1777. — Les Gorliez et les Regnaud, *Saudemont*, 1780. — Les Regnaud et les Gorlier, *Verquin*, 1784.

Gorlier, fondateur à Roisel, *Wancourt*, 1778. — Gorlier, *Buissy-Baralle*, 1778; *Saint-Laurent-Blangy*, 1781; *Grévillers*, 1783; *Beaurains*, 1786. — Gorlier à Frévent, *Sarton*, 1790; *Acq*, sans date.

François Maire, *Saint-Martin-Boulogne*, 1776.

Drouot et Villotte, *Dainville*, 1776. — Villotte et Clément Drouot, *Rivière*, 1778. — Garnier et Drouot, *Farbus*, 1779. — F. Vilotte, Garnier et Drouot, *Lambres*, 1782.

Beaudoin, *Bourecq*, 1777.

(*Épigraphie du Pas-de-Calais, passim*. — D. Dergny, *les Cloches du Pays de Bray, passim*. — Chanoine Haigneré, *la Cloche d'Alincthun et les Fondateurs de Lorraine*, très intéressant article dans les *Bulletins de la Société académique de Boulogne*, t. iv, pp. 473-478).

Ajoutons encore, pour être complet, les noms de : Jean Delcourt, *Béthune*, 1598. — Simon Hendebert, *Calonne-sur-la-Lys*, 1556. — Petrus Willemi, *Quernes*, 1631. — Philippe Jourdain, fondateur à Abbeville, *Grandcourt-en-Bray*, 1631. — Jaynville à Amiens, *Saint-Venant*, 1670. — Jean de Nainville, *Aumale*, 1707. — Jean et Anthoine de Nainville père et fix (*sic*), *Marques*, 1660. — Antoine de Naynville, *Villedieu*, 1667. — Joseph de Saint-Martin, *Ham*, 1717. — Claude Perdry, de Valenciennes, *Bellonne*, 1729. — F. J. Corsin, *Aire*, 1750. — Ph. Le Corsin, à Lille, *Béthune*, 1773. — J. B. et Ch. Cavillier, fondateurs à Carrépuis, près Roye, *Couin*, 1780. (*Ibid.*).

ERRATUM. — P. 364, inscription de la cloche de Guisy : IAI ESTE BENITE;  
Lisez : IAY ESTE BENITE, etc.

ROGER RODIÈRE.